

**Objet : Budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2026**

**Numéro de dossier : ACS2025-FCS-FSP-0013**

**Rapport présenté au Conseil le 12 novembre 2025**

**Soumis le 12 novembre 2025 par Cyril Rogers, Directeur général et chef des finances, Direction générale des finances et des services organisationnels**

**Personne ressource : Svetlana Valkova, Cheffe des finances adjointe, Services financiers, Direction générale des finances et des services organisationnels**

**613-580-2424 poste 12881, Svetlana.Valkova@ottawa.ca**

**Quartier : À l'échelle de la ville**

**Subject: Draft 2026 Operating and Capital Budgets**

**File Number: ACS2025-FCS-FSP-0013**

**Report to Council 12 November 2025**

**Submitted on November 12, 2025 by Cyril Rogers, General Manager and Chief Financial Officer, Finance and Corporate Services Department**

**Contact Person: Svetlana Valkova, Deputy City Treasurer, Financial Services, Finance and Corporate Services Department**

**613-580-2424 extension 12881, Svetlana.Valkova@ottawa.ca**

**Ward: Citywide**

## **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le conseil municipal :**

- 1. Reçoive et dépose les budgets provisoires de fonctionnement et des immobilisations de 2026 à sa réunion du 12 novembre 2025 et qu'il les examine subséquemment lors de sa réunion en comité plénier le 10 décembre 2025; et**
- 2. Transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et des immobilisations de 2026 à chaque comité permanent du Conseil pour que**

**ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil, lors de sa réunion en comité plénier le 10 décembre 2025.**

## **REPORT RECOMMENDATIONS**

**That City Council:**

- 1. Receive and table the Draft 2026 Operating and Capital Budgets at its meeting on November 12, 2025, for subsequent consideration by Council, sitting in Committee of the Whole, at its meeting on December 10, 2025; and,**
- 2. Refer the relevant portions of the Draft 2026 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council for their consideration and recommendations to Council, sitting in Committee of the Whole, at its meeting on December 10, 2025.**

## **RÉSUMÉ**

Le présent rapport fournit un sommaire général et un aperçu des budgets provisoires de fonctionnement et des immobilisations de 2026 financés par les recettes fiscales et les redevances et déposés au Conseil municipal le 12 novembre 2025. Les budgets sont résumés dans le présent rapport, tandis que les documents budgétaires remis à chaque comité permanent fournissent le détail des modifications proposées pour chacun des secteurs d'activité.

Le 10 septembre 2025, le Conseil a approuvé le rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2026 » ([ACS2025-FCS-FSP-009](#)). Ceci est conforme au rapport « Examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal de 2022-2026 » ([ACS2022-OCC-GEN-0030](#)), où le processus budgétaire du présent mandat du Conseil a été approuvé. L'une des exigences du processus budgétaire consiste à ce que le directeur général et chef des finances (DG/CF), Direction générale des finances et des services organisationnels, présente chaque année au Conseil un rapport d'orientation budgétaire détaillant le calendrier budgétaire et fournisse des orientations budgétaires avant le dépôt de chaque budget. Dans le cadre du rapport sur les orientations budgétaires de 2026, le personnel a fourni une mise à jour financière sur les principaux défis afin d'assurer que le Conseil municipal ait reçu des informations financières et des renseignements essentiels concernant les conditions économiques lorsqu'il approuverait les orientations

budgétaires proposées pour 2026.

En Ontario, les municipalités sont tenues, en vertu de la *Loi sur les municipalités de l'Ontario*, d'avoir un budget de fonctionnement équilibré chaque année. Ce défi unique pour les administrations municipales exige une gestion financière rigoureuse, une allocation stratégique des ressources et une définition claire des priorités.

Le budget est élaboré sur la base de multiples éléments et facteurs qui comprennent : les plans financiers à long terme de la Ville (PFLT), comme le Plan financier à long terme pour les services financés par les redevances, le Plan financier à long terme de la gestion des déchets, le Plan financier à long terme des Services du logement; ainsi que des plans directeurs et plans d'actions, comme le Plan directeur des transports et le Plan officiel; les Priorités pour le mandat du Conseil; les consultations publiques; les décisions du Conseil; et des facteurs externes, comme les conditions économiques du marché et les enjeux communautaires.

La Ville s'appuie sur le cadre budgétaire approuvé par le Conseil (le cadre) à titre de feuille de route vers des finances durables. Le cadre comprend des principes directeurs, des objectifs mesurables et des responsabilités claires. Il fournit une orientation pour fixer des niveaux d'imposition prévisibles, gérer les risques financiers et rechercher des gains d'efficacité, ainsi que des possibilités d'amélioration continue.

Pour équilibrer les dépenses, la Ville tire parti de diverses sources de financement, telles que les subventions accordées par d'autres ordres de gouvernement, les frais et les redevances, les paiements en remplacement d'impôts et les réserves. Environ 48.5 % des sources financières de la Ville proviennent des taxes foncières et des paiements en remplacement d'impôts, ce qui fait de la fixation du taux d'imposition foncière une responsabilité cruciale exigeant un équilibre pour financer les services essentiels et maintenir l'abordabilité pour les résidents et les entreprises de la Ville d'Ottawa.

Le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations pour 2026, présenté le 12 novembre 2025, respecte l'orientation du Conseil de limiter l'augmentation de la taxe municipale à 3,75 %. L'augmentation globale des taxes à l'échelle de la ville est de 2 % et comprend une augmentation de financement pour Santé publique Ottawa, la Bibliothèque publique d'Ottawa et le Bureau de la vérificatrice générale de 2,9 %. Le budget provisoire du Service de police d'Ottawa reflète une augmentation de la taxe sur les services de police de 5 %. Le budget provisoire des Services de transport en commun reflète une augmentation du prélèvement pour les transports en commun de

8 %. Le budget financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme VI pour les programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales de 2025 approuvé, reflétant une augmentation moyenne générale de 4,5 % pour les services financés par les redevances. Les frais de collecte des ordures sont majorés conformément au Plan directeur de la gestion des déchets solides approuvé et respectent l'orientation du Conseil visant une augmentation de 10 % pour 2026.

Le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations du transport en commun de 2026 prévoit à nouveau des investissements importants dans le secteur, avec un budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations brut de 938,7 millions de dollars. Il représente le deuxième budget le plus important de la Ville d'Ottawa consacré au transport en commun, une augmentation de 10,8 % par rapport à l'augmentation de 11,4 % prévue pour 2025, soit une augmentation combinée de 22,2 % sur deux ans.

Le budget provisoire du transport en commun de 2026 comprend plusieurs leviers qui ont été approuvés par le groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun et permettent d'équilibrer des investissements majeurs continus tout en relevant des défis financiers dans le secteur du transport en commun :

- i. Une augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun
- ii. Une augmentation de tarif de 2,5 %
- iii. 14 millions de dollars de gains d'efficacité opérationnelle pour réduire le montant global des tarifs et de la taxe sur les transports en commun
- iv. 18 millions de dollars de financement fédéral à partir du plan d'immobilisation dans le cadre du volet Financement de base du Fonds pour le transport en commun du Canada (FTCC)
- v. 47 millions de dollars de financement lié à l'engagement provincial de transférer la responsabilité du TLR d'Ottawa

Immédiatement après l'approbation des Orientations, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2026, le maire, la directrice municipale, le directeur général et chef des finances (DG/CF), Direction générale des finances et des services organisationnels et d'autres membres du personnel ont collaboré avec Santé publique Ottawa, la Bibliothèque publique d'Ottawa et le Service de police d'Ottawa pour appuyer l'élaboration des budgets provisoires de fonctionnement et des immobilisations de 2026. Plusieurs gains d'efficacité ont été réalisés et diverses

solutions ponctuelles ont été mises en place pour chacun des conseils afin de suivre les orientations approuvées et de garantir le maintien des investissements et des services destinés à chaque conseil.

Le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2026 reflète un engagement à servir la communauté. Il repose sur une base stable en maintenant les investissements dans des services essentiels dont la population a besoin au quotidien. En même temps, il fait état de défis importants, comme le vieillissement des infrastructures, les changements climatiques et les besoins de financement à long terme. Ce budget établit un équilibre prudent entre l'abordabilité et la durabilité, en mettant l'accent sur l'avenir de la Ville. Tout au long de 2025, la Ville a poursuivi sa mise en œuvre du cadre d'examen des services en vue d'assurer des améliorations constantes dans l'ensemble de l'administration, qui favorisent l'innovation, trouvent des gains d'efficacité, améliorent la compétitivité sur le marché et augmentent l'engagement du personnel, des représentants élus, des résidents et d'autres intervenants. Toutes les directions générales et tous les services continuent d'examiner ligne par ligne les dépenses mensuelles afin de déceler toute répercussion sur la prestation des services et de veiller à ce que le processus d'élaboration du budget respecte les priorités du mandat du Conseil de 2023-2026 dans le cadre du processus d'élaboration du budget.

Le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 met en évidence la détermination de la Ville à investir dans le logement abordable; à garantir la sécurité et le bien-être des résidents, des communautés, et des entreprises; à protéger l'environnement; à préserver les infrastructures existantes et à construire des installations résilientes pour améliorer la qualité de vie à Ottawa. Le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 constitue une approche viable sur le plan financier pour soutenir l'accès au logement, la croissance au sein des communautés, l'amélioration de la mobilité et la responsabilité financière, tout en conservant une approche prudente en matière de stabilité financière à long terme.

Le 10 septembre 2025, lors de l'approbation du rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2026 » ([ACS2025-FCS-FSP-009](#)), le Conseil a souligné l'importance de l'équité, c'est-à-dire la façon dont l'argent des contribuables est perçu auprès de tous les ordres de gouvernement et, plus important encore, la façon dont il est réparti et investi à Ottawa. La justice et l'équité constituent des enjeux pour bon nombre des 444 municipalités de l'Ontario. En outre, le Conseil a mis en évidence la nécessité d'améliorer la sécurité publique et la mobilité afin de favoriser le développement de la ville en tant que capitale du pays.

À la suite de l'approbation par le Conseil du cadre d'examen des services décrit dans le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2023 ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)), la Ville a lancé, en mars 2023, un programme d'examen des services visant à recenser les améliorations possibles en matière de prestation de services, à réaliser des gains d'efficacité et à économiser des sommes, qui pourront être réinvesties dans les priorités du mandat du Conseil.

Depuis le lancement du programme d'examen des services, la Ville a posé les actions suivantes :

- Le lancement d'un vaste processus de consultation afin de recueillir les commentaires des membres du Conseil, du personnel de la Ville, des résidents ainsi que des membres des commissions et des commissaires de la Ville d'Ottawa concernant l'optimisation des services, la réalisation d'économies, l'évitement des coûts et la production de nouvelles recettes;
- La conception de nouveaux outils pour appuyer l'examen et le suivi des propositions reçues au cours du processus de consultation;
- La réalisation d'économies de 207,7 millions de dollars et possibilités de dégager 45 millions de dollars d'économies supplémentaires en 2026 pour un total de 252,7 millions de dollars ce mandat du Conseil, ce qui équivaut à éviter une hausse de l'impôt foncier d'environ 12 %, soit une économie d'environ 531 \$ pour chaque ménage de la Ville d'Ottawa.
- Santé publique Ottawa a identifié des économies de 500 000 dollars et Bibliothèque publique d'Ottawa en a identifié de 170 000 dollars.

La Ville continue de tirer parti du succès de cette programme grâce aux consultations en cours, à l'évaluation des propositions reçues, ainsi qu'aux nouvelles occasions de générer des recettes et de réaliser des économies, relevées lors des récents examens.

Depuis le dernier budget, le personnel continue de s'efforcer de repérer les occasions d'accroître les connaissances budgétaires municipales, de faciliter l'accès aux documents budgétaires, d'améliorer la production de rapports dans différents formats et de mettre l'accent sur les investissements dans les services et les programmes sur lesquels les résidents comptent et auxquels ils tiennent le plus. Le budget provisoire de 2026 continuera de souligner la façon dont les programmes et les services cadrent avec

les priorités proposées pour le mandat du Conseil ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)).

D'autres améliorations ont été apportées au processus budgétaire de 2026, notamment en ce qui concerne la consultation des représentants élus et des résidents. Le Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 comprend une prévision sur quatre ans concernant la création de logements et les services de logements, les programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales, le programme des services des déchets solides et les services de transport en commun. En outre, le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 comprend plusieurs indicateurs de rendement clés (IRC), des mesures du rendement et des indicateurs macroéconomiques intégrés dans le processus d'élaboration budgétaire.

Les réunions entre le maire, la directrice municipale, le directeur général et chef des finances, Direction générale des finances et des services organisationnels et les conseillers ont été tenues plus tôt dans le processus budgétaire que par les années passées. De plus, des efforts ont été déployés pour accroître la sensibilisation aux occasions de participation du public, notamment au moyen de publications sur les médias sociaux et de publicités électroniques dans les installations de la Ville.

[Participons Ottawa](#), la plateforme de participation citoyenne de la Ville, a permis de recueillir les commentaires des résidents. Chaque conseiller a pu organiser des séances de mobilisation en personne, virtuelles ou hybrides pour les résidents de son quartier. Un sondage a été mené par l'entremise de Participons Ottawa, du 26 mai au 30 juin, en vue de mieux comprendre les priorités des résidents. En outre, les séances de consultation publique ont commencé en avril cette année, près de six mois plus tôt que les années précédentes, et se poursuivront tout au long du mois de novembre, après le dépôt du budget provisoire de 2026, le 12 novembre 2025.

Les résidents auront également l'occasion de s'exprimer et de donner leur avis sur le budget provisoire lors de l'une des réunions budgétaires des comités permanents et des conseils. Le budget provisoire sera publié en ligne, et il sera possible de s'en procurer des exemplaires dans les bibliothèques de la Ville et les centres du service à la clientèle. La dernière version du budget provisoire de 2026 sera examinée par le Conseil municipal en comité plénier le 10 décembre 2025.

### **Conditions financières et économiques**

La Ville réaffirme son engagement à assurer une robuste gestion financière dans le contexte des défis économiques en cours. Les pressions financières externes, en particulier les niveaux d'achalandage du transport en commun, l'augmentation des

coûts de construction liés au transport en commun, et l'inégalité du financement provincial et fédéral, continuent de mettre à dure épreuve l'approche établie de la Ville pour maintenir une robuste gestion financière sans toucher aux services ou augmenter les impôts.

La conjoncture économique extérieure continue d'indiquer un ralentissement de l'économie. Après avoir abaissé son taux directeur à 2,25 % le 29 octobre 2025, la Banque du Canada a également publié un aperçu économique reflétant les éléments suivants :

- **Croissance mondiale** : La croissance mondiale devrait ralentir, passant d'environ 3,25 % en 2025 à environ 3 % en 2026 et 2027.
- **PIB canadien** : Le PIB réel s'est contracté de 1,6 % au deuxième trimestre de 2025. La croissance devrait atteindre 1,1 % en 2025, 1,2 % en 2026 et 1,6 % en 2027.
- **Marché du travail** : Le taux de chômage est resté stable à 7,1 % en septembre, grâce à une hausse de l'emploi qui a partiellement compensé deux mois de pertes importantes. Parallèlement, la croissance des salaires a ralenti.
- **Inflation** : L'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 2,4 % en septembre, l'inflation sous-jacente demeurant autour de 2,5 %. L'inflation devrait rester proche de la cible de 2 % au cours de la période visée par les projections.
- **Incidence sur le commerce** : Des répercussions importantes ont été observées dans les principaux secteurs visés, notamment l'automobile, l'acier, l'aluminium et le bois d'œuvre.

Le budget fédéral déposé le 4 novembre 2025 prévoit une réduction de 10 % de l'effectif de la fonction publique fédérale. Cela se traduira par une perte estimative de 40 000 postes à l'échelle du pays, dont près de la moitié se trouvent dans la région d'Ottawa. Une telle mesure, combinée à des révisions à la baisse de la croissance du PIB (maintenant de 1,1 % pour 2025 et de 1,2 % pour 2026, comparativement aux projections précédentes de 1,9 % et de 2,1 %), souligne l'incertitude économique persistante. Le taux de croissance devrait revenir à 2 % en 2027, même si l'activité économique demeurera moindre que dans les prévisions antérieures, en raison des tarifs imposés par les États-Unis et des tensions commerciales. Le taux d'inflation devrait se situer à 2,5 % en 2025, puis revenir à 2 % en 2026, tandis que le taux de chômage devrait atteindre un sommet à 7,2 % vers la fin de 2025, avant de diminuer

progressivement jusqu'à 6 % d'ici 2029.

La région d'Ottawa continue de faire face à un stress économique élevé, principalement attribuable à des pertes d'emploi dans la fonction publique et à la hausse du chômage. En date de septembre 2025, le taux de chômage atteignait 7,1 %, en hausse par rapport à 6,2 % en juin et 5,6 % en mai. L'économie locale a perdu 10 000 emplois en juin, suivant une perte de 4 000 emplois en mai. Dans les régions avoisinantes, Gatineau (Québec) a également connu une hausse du chômage, qui a atteint 6,5 %, tandis que le taux de Kingston est demeuré inchangé à 7,5 %.

Les dépenses des ménages et les investissements résidentiels devraient également rester modérés, en raison de la faiblesse du marché du travail et de l'augmentation du taux d'épargne des ménages due à l'incertitude économique. Bon nombre de ces facteurs exercent une pression supplémentaire sur le marché de l'habitation, qui est plus sensible aux fluctuations cycliques que les dépenses de consommation globales.

La baisse de la confiance des consommateurs et des entreprises, la perturbation des flux commerciaux causée par les droits de douane et ses répercussions, les signes d'une hausse des coûts et la volatilité des marchés financiers devraient se poursuivre. Trouver le juste équilibre entre tous les facteurs économiques et les répercussions sur les consommateurs, les entreprises et les résidents restera un élément important à prendre en considération dans la gestion de ces répercussions globales.

La poursuite du leadership fiscal du Conseil municipal et le maintien de son engagement à réduire les coûts et à fournir des services de la manière la plus efficace possible, tout en faisant des investissements essentiels dans les secteurs prioritaires, comme le transport en commun, les infrastructures et le logement, continuent d'être des priorités pour le présent mandat du Conseil.

La Ville continue de prendre part à de nombreuses discussions avec les gouvernements provincial et fédéral à propos des défis financiers qui lui sont propres et de la nécessité d'obtenir un financement et un soutien équitables. Elle est déterminée à travailler étroitement avec ses partenaires gouvernementaux pour régler les problèmes qui restent à résoudre.

## **CONTEXTE**

Le 7 décembre 2022, le Conseil a approuvé un processus budgétaire pour le mandat du Conseil dans le cadre du rapport intitulé « Examen de la structure de gestion publique

du Conseil municipal pour 2022-2026 » ([ACS2022-OCC-GEN-0030](#)). Le 2 septembre 2025, le Conseil a approuvé les orientations suivantes dans le cadre du rapport intitulé « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2026 » ([ACS2025-FCS-FSP-009](#)) :

- a) Que le budget de fonctionnement et d'immobilisations de 2026 soit élaboré conformément à la *Loi sur les municipalités de l'Ontario* qui exige des municipalités qu'elles préparent et approuvent des budgets équilibrés (les dépenses doivent être égales aux recettes). Afin d'équilibrer les dépenses de la Ville, les sources de financement comprennent les subventions d'autres ordres de gouvernement, les frais de service et redevances (y compris les tarifs), les impôts fonciers, les paiements en remplacement d'impôts et les réserves.
- b) Que le budget municipal provisoire financé par les recettes fiscales pour 2026 soit élaboré avec une augmentation globale des besoins fiscaux nets ne dépassant pas 3,75 %, y compris :
  - i. L'augmentation des taxes municipales de 2,9 % au maximum, qui comprend le financement des services municipaux financés par les recettes fiscales, des bibliothèques et de la santé publique, et que le Conseil demande au Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa et au Conseil de santé d'Ottawa d'élaborer leurs budgets provisoires en fonction de la part de cette augmentation qui leur revient, selon un calcul au prorata.
  - ii. L'augmentation de la taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa, soit entre 2,9 % et 6,5 %, et que le Conseil demande à la Commission de service de police d'Ottawa d'élaborer son budget provisoire en fonction de cette augmentation.
- c) Que les services municipaux financés par les recettes fiscales comprennent une liste des mesures d'efficacité budgétaire pour le budget provisoire de 2026. À ce jour, la Ville a évité une augmentation de 10 % des impôts au cours du mandat du Conseil grâce à des économies de 207,7 millions de dollars. Ces mesures d'efficacité réduisent le besoin net global financé par les recettes fiscales tout en maintenant les services et en équilibrant l'abordabilité.

- i. Que le Conseil demande au Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa et au Conseil de santé d'Ottawa d'élaborer leurs budgets provisoires en y incluant une liste de mesures d'efficacité budgétaire visant à réduire le besoin net global financé par les recettes fiscales.
  - ii. Que le Conseil demande à la Commission de service de police d'Ottawa d'élaborer ses budgets provisoires en y incluant une liste de mesures d'efficacité budgétaire visant à réduire le besoin net global financé par les recettes fiscales.
- d) Que le budget provisoire de 2026 pour les transports en commun soit élaboré en tenant compte de la voie vers la viabilité financière, des travaux du groupe de travail sur le Plan financier à long terme des transports en commun et des efforts de mobilisation auprès des autres ordres de gouvernement, y compris l'engagement provincial de transférer les responsabilités du TLR d'Ottawa, comme annoncé dans le budget 2025 du gouvernement de l'Ontario :
  - i. une augmentation de la taxe prélevée pour le transport en commun comprise entre 3 et 15 %;
  - ii. une augmentation de tarif comprise entre 2,5 et 7,5 %,
  - iii. une liste des mesures d'efficacité opérationnelle visant à réduire le montant global des tarifs et de la taxe sur les transports en commun;
  - iv. l'établissement d'une liste des reports d'investissements en immobilisations à prendre en considération dans le cadre du budget provisoire de 2026 pour le transport en commun qui a été déposé;
  - v. l'identification de tout financement lié à l'engagement provincial de transférer la responsabilité du TLR d'Ottawa;
  - vi. l'identification du financement fédéral du plan d'immobilisation dans le cadre du volet Financement de base du Fonds pour le transport en commun du Canada (FTCC);
  - vii. l'identification de tout autre levier à prendre en considération dans

le cadre du budget provisoire de 2026 pour le transport en commun qui a été déposé.

- e) Que les recettes fiscales générées par la hausse des évaluations foncières au titre des nouvelles propriétés soient estimées à 1,6 % de l'assiette fiscale actuelle pour 2025 et que le Conseil municipal demande au Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa, au Conseil de santé d'Ottawa et à la Commission de service de police d'élaborer leurs budgets dans les limites de cette attribution.
- f) Que les frais d'utilisation et les redevances de la Ville soient augmentés conformément à l'orientation présentée dans le cadre financier ou dans les plans financiers à long terme.
- g) Que les frais de collecte des ordures soient majorés conformément au Plan directeur de la gestion des déchets solides et au Plan financier à long terme des Services des déchets solides approuvés, qui prévoient une hausse de 10 % en 2026 et d'ajouter une liste de gains d'efficacité opérationnelle pour réduire l'ensemble des frais de collecte des ordures.
- h) Que le budget provisoire des immobilisations pour 2026 soit élaboré conformément à l'orientation présentée dans l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2024, dans les plans financiers à long terme et dans le cadre financier.
- i) Que le budget provisoire de 2026 financé par les redevances soit élaboré conformément au Plan financier à long terme VI pour les programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales.

### **Examen du budget provisoire de 2026 par le comité permanent et le conseil d'administration**

Les budgets provisoires de 2025 seront étudiés par les comités permanents et les conseils, y compris les suivants :

Présentation des services municipaux

- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité de la vérification

- Comité des services communautaires
- Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence
- Comité de l'environnement et du changement climatique
- Comité des finances et des services organisationnels
- Comité de la planification et du logement
- Comité de l'infrastructure et des travaux publics
- Comité du transport en commun

#### Conseils ou commissions

- Commission de service de police d'Ottawa
- Bibliothèque publique d'Ottawa
- Conseil de santé d'Ottawa
- Comité de dérogation

Le présent rapport fournit les grandes lignes de tous les budgets provisoires soumis au Conseil. Les résumés des budgets provisoires de fonctionnement et des immobilisations de 2026 de tous les comités permanents et conseils sont annexés au présent rapport en tant que Document 1 – Sommaires du budget provisoire de fonctionnement de 2026 et Document 2 – Sommaires du budget provisoire des immobilisations de 2026. La structure des comités prévue dans le rapport intitulé « Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique de 2022-2026 » ([ACS2025-OCC-GEN-0001](#)) est reflétée dans le budget de 2026.

Le Conseil continue de jouer un rôle de premier plan dans l'approche de la Ville en matière de gestion et de viabilité financières. La gestion fiscale solide est une priorité pour la Ville, pour le Conseil et pour les résidents. Au fil des années, la Ville a adopté une supervision, des politiques et des plans financiers robustes, notamment une transparence, qui ont mené à une viabilité financière. En parallèle aux priorités pour le mandat du Conseil ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)), le budget provisoire de 2025 vise à atteindre ses priorités stratégiques, à savoir :

- Une ville comptant des logements abordables où il fait bon vivre;

- Une ville offrant plus de possibilités de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
- Une ville verte et résiliente;
- Une ville à l'économie diversifiée et prospère.

### **Groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun**

En novembre 2023, le Conseil a demandé au personnel de créer un groupe de travail interne sur les transports en commun afin d'étudier les moyens d'augmenter les recettes et la fréquentation et de redéfinir une voie vers la viabilité à long terme. Le groupe de travail a continué de se réunir après l'adoption du rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2026 ([ACS2025-FCS-FSP-009](#)) afin d'analyser et d'explorer tous les leviers financiers dont dispose la Ville pour étayer le Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations du transport en commun de 2026. Afin de résoudre les pressions financières plus immédiates, les leviers identifiés dans le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 peuvent être mis en œuvre dans le cadre de ce cycle budgétaire. En parallèle, le personnel poursuit l'élaboration de solutions à plus long terme dans le cadre du groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun.

Le Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations du transport en commun de 2026 fait état de la continuité des investissements majeurs dans le transport en commun, ce qui porte le budget provisoire de fonctionnement brut du transport en commun à 938,7 millions de dollars, qui reflète une autre augmentation majeure à 10,8 %, portant l'augmentation combinée de deux ans à 22,2 % (11,4 % en 2025).

Le budget provisoire de 2026 pour OC Transpo a été élaboré pour soutenir les investissements continus et les améliorations au système global de transport en commun. En voici les points saillants :

- Exploitation du prolongement de la Ligne 1 de l'O-Train jusqu'à la station Trim pendant toute l'année 2026
- Investissements en vue de maintenir et d'améliorer la fiabilité des services d'autobus et de train
- Investissements pour appuyer la transition aux autobus à émission zéro et maintenir l'application des tarifs

- Investissements de 177,1 millions de dollars dans de nouveaux projets d'immobilisations pour maintenir les équipements et les installations, améliorer la fiabilité des services, améliorer la sûreté et la sécurité, répondre aux exigences réglementaires et préparer l'ouverture des Lignes 1 et 3 jusqu'à Algonquin et Moodie
- Mises en service de nouveaux autobus (financés au cours des années précédentes)
- Lancement de services de transport en commun sur demande

Comme le Conseil le sait, la situation financière des services de transport en commun de la Ville nécessite des investissements continus au fur et à mesure que les prolongements de l'O-Train sont mis en service, puisque la croissance des recettes est freinée à la fois par le travail à domicile et la stagnation de la croissance économique, deux conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19. La plupart des personnes qui pratiquent désormais le télétravail à temps plein ou à temps partiel payaient auparavant des tarifs adultes réguliers, tandis que la majorité des clients qui bénéficient des tarifs réduits ont continué d'utiliser le transport en commun pendant la pandémie ou l'utilisent à nouveau depuis lors. Cela explique pourquoi le tarif réduit du transport en commun est actuellement plus populaire que le tarif adulte régulier. Durant les premières années de la pandémie, les gouvernements fédéral et provincial ont compensé la perte de recettes liées au tarif. Cette mesure a pris fin en 2023.

Compte tenu de l'attention constante portée à l'augmentation des investissements dans les transports en commun et de l'harmonisation avec les profils d'achalandage, de la situation financière et de la recherche d'une approche d'investissement viable sur le plan financier, le budget provisoire du transport en commun de 2026 a été conçu pour appuyer la poursuite des investissements majeurs dans ce secteur, en tenant compte des éléments suivants :

- i. Une augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun;
- ii. Une augmentation de tarif de 2,5 %;
- iii. 14 millions de dollars de gains d'efficacité opérationnelle pour réduire le montant global des tarifs et de la taxe sur les transports en commun;
- iv. 18 millions de dollars de financement fédéral à partir du plan d'immobilisation dans le cadre du volet Financement de base du Fonds pour le transport en

commun du Canada (FTCC);

- v. 47 millions de dollars liés à l'engagement provincial de transférer la responsabilité du TLR d'Ottawa.

La répartition mentionnée ci-dessus de chacun de ces leviers a été approuvée par le groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun et constitue une approche équilibrée face à l'augmentation significative du budget provisoire global de transport en commun de 2026. Il s'agit d'une approche juste et abordable qui vise à la fois l'augmentation des investissements et l'amélioration du système de transport en commun.

### **Programme de construction du TLR**

Le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations pour 2026 comprend une augmentation de financement pour le Programme de construction du train léger, qui est généralement présentée au Conseil en tant que rapport séparé. Les Étapes 1 et 2 nécessitent 156,5 millions de dollars de plus pour 2026 avec une prévision de 33,6 millions de dollars pour 2027-2029.

Sur le financement supplémentaire demandé pour 2026, 6,5 millions de dollars sont destinés aux frais d'expertise et juridiques de l'Étape 1 liés au règlement des réclamations et litiges restants ainsi qu'à la sécurité et l'expertise technique pour soutenir la clôture du projet et les problèmes liés à l'assemblage des roulements à cartouche.

Les retards pris dans les prolongements vers l'est et vers l'ouest des Lignes 1 et 3 et le retard de plus de deux ans dans le projet de la Ligne Trillium ont exercé une pression sur le budget de supervision du projet qui était initialement destiné à soutenir les achevements substantiels des projets prévus en août 2022 pour la Ligne Trillium, en novembre 2024 pour le prolongement vers l'est et en mai 2025 pour le prolongement vers l'ouest. Un fonds de prévoyance pour l'Étape 2 est également nécessaire pour les pressions liées aux variations, aux réclamations et aux risques dans le cadre des activités courantes du projet. Les 150 millions de dollars restants sont nécessaires pour reconstituer le budget de contingence et de supervision du projet de l'Étape 2.

## **Service de police d'Ottawa**

Durant les mois de septembre, d'octobre et de novembre, le directeur général et chef des finances de la division des finances et des services organisationnels de la Ville a rencontré à plusieurs reprises le personnel du Service de police d'Ottawa (SPO), y compris l'agent administratif principal, le chef des finances et le directeur des stratégies, afin de mettre en œuvre des stratégies de financement conformes aux stratégies financières et au cadre fiscal de la Ville. À la suite de ces réunions, plusieurs stratégies de financement ont été élaborées, ce qui a permis au SPO de présenter une version provisoire du budget 2026 du SPO, qui fournit le financement nécessaire pour répondre aux exigences opérationnelles du service et pour investir dans des projets stratégiques comme le modèle de district, la stabilisation de l'effectif et les caméras corporelles. Le service s'est également engagé à continuer à tirer parti du cadre d'examen des services afin de garantir des améliorations continues dans toute l'administration, qui favorisent l'innovation, permettent de réaliser des gains d'efficacité, tout en continuant à prioriser l'amélioration des services offerts aux citoyens d'Ottawa par l'entremise de projets de modernisation tout en contrôlant la courbe de coût liée à prestation des services de police.

Bien que l'augmentation de l'impôt municipal constitue l'un des principaux éléments du budget, d'autres leviers de financement sont prévus au budget du SPO afin de répondre aux pressions budgétaires de 2026. Les stratégies de financement reposent sur une combinaison d'améliorations des services et d'exercices visant à accroître l'efficacité. Voici un résumé de ces stratégies, qui se traduisent par une augmentation nette du budget de 26,1 millions de dollars :

- i. Une augmentation de l'impôt prélevé pour les services de police de 5 %;
- ii. Une allocation au prorata de la croissance de 1,6 % de l'évaluation foncière;
- iii. Application de 5,4 millions de dollars des excédents combinés de 2023 et 2024 (8,7 millions de dollars au total) précédemment versés au fonds de réserve pour la stabilisation des taxes, pour financer des éléments ponctuels en 2026;
- iv. Affectation au SPO 2,1 millions de dollars de la hausse des recettes provenant des paiements versés en remplacement d'impôts (PERI);
- v. Réalisation de gains d'efficacité de 4,3 millions de dollars.

En outre, le budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 du SPO comprend un financement fédéral supplémentaire de 2,2 millions de dollars pour le secteur du Parlement ainsi qu'un financement provincial pour les initiatives de sécurité entourant le marché By dans le cadre de l'accord Ontario-Ottawa. Le SPO reste déterminé à rétablir l'équilibre entre les attentes budgétaires municipales et le besoin d'améliorer et de moderniser les services. À cette fin, le SPO élaborera un plan financier à long terme sur quatre ans et un plan d'efficacité pluriannuel en 2026, couvrant la période 2027-2030.

## ANALYSE

### Budget provisoire de 2026

Le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2026 prévoit une augmentation globale de 3,75% du budget municipal provisoire financé par les recettes fiscales. Cela comprend une hausse de 2 % des taxes prélevées à l'échelle de la ville, dont 2,9 % sont alloués à Santé publique Ottawa, au Service de police d'Ottawa et au Bureau de la vérificatrice générale. La taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa augmentera de 5 %, tandis que la taxe sur le transport en commun augmentera de 8 %. Les budgets déposés le 12 novembre 2025 respectent les recommandation formulées dans le rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2026 » ([ACS2025-FCS-FSP-0009](#)). Le tableau 1 présente la hausse de l'impôt foncier prévue au budget provisoire de 2026.

**Tableau 1 : Croissance de l'évaluation foncière, hausses des taxes et prélèvements de taxe**

<b>Taxes foncières et prélèvements de taxe</b>	<b>Budget provisoire de 2025</b>
Croissance de l'évaluation foncière (000 \$)	34 960 \$
Hausse de taxes (000 \$)	81 874 \$
<b>Total (000 \$)</b>	<b>116 834 \$</b>
Taxes prélevées à l'échelle de la ville (000 \$)	51 059 \$
Taxes prélevées pour le Service de police d'Ottawa (000 \$)	24 045 \$
Taxe prélevée pour le transport en commun (000 \$)	41 730 \$
<b>Total des prélèvements de taxe (000 \$)</b>	<b>116 834 \$</b>
Croissance de l'évaluation foncière (%)	1,6 %
Taxes prélevées à l'échelle de la ville (%)	2,0 %
Taxes prélevées pour le Service de police d'Ottawa (%)	5,0 %
Taxe prélevée pour le transport en commun (%)	8,0 %

À chaque cycle budgétaire annuel, le personnel dépose un budget préparé afin de financer les programmes et les services existants en fonction de normes de service établies par le Conseil et de répondre aux exigences législatives ou réglementaires. Le budget doit tenir compte de toutes les exigences afférentes à la prestation des programmes et des services.

Le budget est guidé par le rapport Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 approuvé par le Conseil ainsi que par des politiques et des plans approuvés par le Conseil et fondés sur une gestion financière rigoureuse, une volonté de transparence et la durabilité. Ils comprennent notamment les éléments suivants :

- rapport sur les orientations et le calendrier du Budget de 2026;
- politique relative à l'élaboration budgétaire, la surveillance et les rapports;
- plan financier à long terme (actifs financés par les redevances, le logement, la gestion des déchets solides);
- cadre financier définissant une feuille de route générale pour assurer la viabilité financière de la Ville;
- étude du contexte des redevances d'aménagement;
- plan stratégique de gestion des actifs;
- politique de gestion des fonds de réserve;
- priorités du mandat du Conseil;
- plan stratégique de la Ville.

Les conseils se voient attribuer leurs propres prélèvements de taxe et allocations de croissance conformément au cadre approuvé par le Conseil. La taxe prélevée à l'échelle de la ville ne fait pas l'objet d'une augmentation uniforme automatique pour chaque direction générale. L'allocation est fondée sur un examen robuste des pressions auxquelles font face les directions générales pour répondre aux exigences et aux engagements en matière de prestation de services. Voici un aperçu général du processus de planification budgétaire permettant de compiler les contraintes budgétaires annuelles :

- L'ajustement au coût de la vie du salaire et des avantages sociaux constitue la plus forte pression budgétaire annuelle. Environ 44 % du budget annuel est consacré aux salaires et aux avantages sociaux. Le budget de rémunération est établi en fonction des postes d'équivalents temps plein (ETP) approuvés par le Conseil;
- Les engagements annuels des plans financiers à long terme approuvés par le Conseil sont identifiés et des augmentations budgétaires respectives leur sont attribuées en vue d'une harmonisation avec les plans approuvés, y compris l'inflation des coûts de construction de 2 % pour 2026;
- Le nouveau financement ou les modifications de financement des ordres supérieurs de gouvernement et d'autres sources extérieures sont pris en compte;
- La hausse des coûts des services publics (baisse de 20 % pour le gaz naturel, de 5 % pour l'électricité et de 2,7 % pour l'eau) et les hypothèses relatives au volume de consommation sont analysées et prises en compte;
- L'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada a augmenté de 2,4 % par rapport d'une année à l'autre en septembre 2025. Les principaux services de la Ville ne sont pas directement influencés par les indicateurs de l'IPC comme la nourriture, les boissons, les vêtements et d'autres articles de consommation, mais ceux-ci sont quand même considérés lorsqu'il y a lieu au chapitre des programmes et des services municipaux. Les pressions inflationnistes sur les contrats, les actifs et les services sont analysées et harmonisées avec les hausses annuelles prévues aux conventions collectives et d'autres éléments fondés sur les tendances historiques ou les augmentations actuelles des prix courants. Quoique la nourriture ne constitue pas une dépense municipale habituelle, la Ville tient compte du fait qu'elle fournit du financement à divers organismes qui se procurent des provisions alimentaires pour venir en aide à la communauté. Plus l'inflation alimentaire touche les résidents, plus ces organismes sont aux prises avec des contraintes financières accrues. Le Budget provisoire de 2026 prend en compte un IPC de 2,5 % pour la nourriture;
- Les gestionnaires d'une direction générale ne peuvent pas créer de comptes pour les imprévus à même le budget des programmes ou des services;
- Les améliorations continues et les possibilités de gains d'efficacité sont

examinées tout au long du cycle annuel et des cycles trimestriels d'établissement de rapports et elles sont identifiées au cours du processus budgétaire annuel. Chaque direction générale est soutenue par une équipe des finances et collabore avec tous les niveaux de l'administration municipale dans le cadre du cycle budgétaire annuel.

- Le maire, la directrice municipale, le directeur général et chef des finances ont consulté les conseillers et conseillères pendant l'élaboration du budget;
- Avant l'examen par la haute direction, les directions générales procèdent à plusieurs analyses critiques rigoureuses. Des ententes finales et des mesures d'atténuation des risques permettent l'élaboration d'un budget équilibré tout en continuant de financer les politiques et les normes de service exigées par le Conseil et de respecter les exigences législatives et réglementaires;
- Des membres individuels du Conseil ont organisé ou dirigeront, avec l'aide du personnel, des consultations publiques sur le budget provisoire.
- Les comités entendront des délégations publiques avant de débattre du budget et d'approuver tout changement. Chaque comité permanent travaillera avec les budgets des directions générales relevant de leur mandat. Les augmentations de ces budgets seront financées par des recettes compensatoires ou des réductions de dépenses, le tout financé à même les budgets examinés par les comités, conformément au processus budgétaire approuvé dans le cadre de l'examen de la gestion publique du mandat du Conseil 2022-2026. Le tableau 2 présente les hypothèses relatives à l'inflation dans les différentes catégories de dépenses et le pourcentage de ces dépenses par rapport au budget provisoire de 2026.

**Tableau 2 : Comparaison des hypothèses relatives à l'inflation**

Hypothèses relatives à l'inflation	2023	2024	2025	2026	Moyenne pour le mandat du Conseil
Contrats et baux immobiliers	2 %	2 %	2 %	2 %	2,0 %
Électricité	6 %	3 %	3 %	5 %	4,3 %
Chauffage	17 %	16 %	0 %	-20 %	3,3 %
Eau	2 %	2 %	2 %	2,7 %	2,2 %
Carburant (diesel par litre)	1,48 \$	1,36 \$	1,44 \$	1,16 \$	1,36 \$
Contributions aux fonds de réserve	6,33 %	3 %	2 %	2 %	3,3 %

## **Examen des services et amélioration continue**

La Ville d'Ottawa s'est engagée à fournir des services de qualité d'une façon qui assure le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables. Pour soutenir cet engagement, la Ville a adopté des approches formelles pour examiner les services municipaux en vue d'une efficacité et d'une amélioration potentielles grâce aux examens des services et à des initiatives d'amélioration continue.

### **Examens des services**

Comme le souligne le Budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)), le cadre d'examen des services fournit un processus permettant d'identifier des possibilités d'économies et de génération de revenus afin de réinvestir dans les priorités stratégiques du présent mandat du Conseil. Supervisé par le Groupe de travail sur l'examen des services (GTES) dirigé par le maire et les conseillers, le Conseil a approuvé le cadre d'examen des services et le programme d'examen des services qui l'accompagne, qui continuent d'être des éléments essentiels à l'élaboration du projet de budget annuel.

La Ville s'est appuyée sur le succès de cette initiative en 2025 en poursuivant la campagne de consultation des résidents « Votre ville, vos idées! », en générant des recettes supplémentaires et en réalisant des économies, relevées lors des récents examens.

### **Consultation publique sur l'examen des services**

En novembre 2023, une campagne de participation du public a été lancée afin de recueillir les commentaires des résidents sur la manière dont la Ville pourrait améliorer les services et réaliser des économies qu'elle réinvestirait ensuite dans nos priorités. Cette campagne s'est poursuivie tout au long de 2025 avec l'introduction de deux nouveaux thèmes : 1) une ville à l'économie diversifiée et prospère; et 2) une ville verte et résiliente.

À ce jour, cette campagne a généré un total de 2 816 commentaires du public sur les priorités du mandat du Conseil (voir tableau 3a).

**Tableau 3a : Campagne de participation du public**

<b>Étape ou thème</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Commentaires</b>
Une ville comptant des logements abordables où il fait bon vivre	Automne 2023- hiver 2024	894
Une ville offrant plus de possibilités de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles	Printemps-été 2024	856
Une ville à l'économie diversifiée et prospère	Automne 2024- printemps 2025	344
Une ville qui est verte et résiliente	Printemps- automne 2025	722

Au total, plus de 3 564 idées ont été soumises au cours du processus de consultation des membres du conseil, du personnel municipal, des organismes partenaires et des résidents. Chaque idée est communiquée à la direction générale concernée aux fins d'évaluation. Après une première évaluation, les idées sont soit ajoutées au plan de travail de la direction générale pour examen, soit notée comme étant déjà en place, qui figure dans un plan de travail existant ou qui n'entre pas dans le champ de compétence de la Ville.

Au cours des deux dernières années, la Ville a bénéficié du processus de consultation, qui a permis d'entrevoir des dizaines de nouvelles possibilités d'économies et d'amélioration des services. La campagne de participation du public restera ouverte tout au long de l'année 2026, les résidents pouvant soumettre des idées liées à l'une ou l'autre des priorités du Conseil.

### **Résultats de l'examen des services**

Depuis 2023, les examens des services et les initiatives ont permis de générer des économies de 207,7 millions de dollars et de dégager un montant supplémentaire de 45 millions de dollars en 2026, pour un total de 252,7 millions de dollars, ce qui permet d'éviter une hausse de l'impôt foncier d'environ 12 %, soit environ 531 dollars par ménage.

### **Tableau 3b : Résumé des gains d'efficacité au chapitre du fonctionnement et des immobilisations (en milliers de dollars)**

	Gains d'efficacité – Fonctionnement (000 \$)		Gains d'efficacité – Immobilisations (000 \$)		Total (000 \$)	
Gains d'efficacité – Budget de 2023	11 268	\$	42 650	\$	53 918	\$
Gains d'efficacité – Budget de 2024	55 477	\$	42 650	\$	99 585	\$
Gains d'efficacité – Budget de 2025	25 979	\$	28 266	\$	54 245	\$
<b>Gains d'efficacité – Budget de 2023-2025</b>	<b>92 724</b>	<b>\$</b>	<b>115 024</b>	<b>\$</b>	<b>207 748</b>	<b>\$</b>
<b>Gains d'efficacité – Budget de 2026</b>						
<b>Examen des services</b>						
Examen des frais d'utilisation	990	\$	–	\$	990	\$
Rationalisation des installations	5 594	\$	–	\$	5 594	\$
<b>Total – Examen des services</b>	<b>6 584</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>6 584</b>	<b>\$</b>
<b>Initiatives des directions générales de la Ville</b>						
Gains d'efficacité en lien avec le parc de véhicules	1 950	\$	–	\$	1 950	\$
Gains d'efficacité en lien avec l'exploitation des installations	1 475	\$	–	\$	1 475	\$
Investisseur prudent et revenus d'intérêts	3 000	\$	–	\$	3 000	\$
Stratégie de collecte des déchets résidentiels en bordure de rue	372	\$	–	\$	372	\$
Réacheminement des feuilles et des résidus de jardinage	1 606	\$	–	\$	1 606	\$
Renégociation du contrat pour les biosolides	230	\$	–	\$	230	\$
Nouveau modèle de financement des services de garde d'enfant municipaux	2 882	\$	–	\$	2 882	\$
Commandites pour la plantation d'arbres	500	\$	–	\$	500	\$
Économies discrétionnaires	1 535	\$	–	\$	1 535	\$
Stratégie d'économies liées aux coûts de gestion de l'effectif	6 500	\$	–	\$	6 500	\$
<b>Total – Initiatives des directions générales de la Ville</b>	<b>20 050</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>20 050</b>	<b>\$</b>
<b>Service de police d'Ottawa</b>	<b>4 259</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>4 259</b>	<b>\$</b>
<b>Services de transport en commun</b>	<b>14 031</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>14 031</b>	<b>\$</b>
<b>Gains d'efficacité totaux – Budget de 2026</b>	<b>44 924</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>44 294</b>	<b>\$</b>
<b>Gains d'efficacité totaux – Budget de 2023 - 2026</b>	<b>137 648</b>	<b>\$</b>	<b>115 024</b>	<b>\$</b>	<b>252 672</b>	<b>\$</b>

Comme le demandait le Conseil municipal dans le rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2026 » ([ACS2025-FCS-FSP-0009](#)), Santé publique Ottawa et la Bibliothèque publique d'Ottawa ont trouvé des gains d'efficacité permettant de réduire le besoin net global financé par les recettes fiscales.

**Table 3c: Résumé des gains d'efficacité au chapitre du fonctionnement et des immobilisations (en milliers de dollars) – Santé Publique Ottawa et Bibliothèque Public d'Ottawa (in thousands of dollars)**

	<b>Gains d'efficacité – Fonctionnement (000 \$)</b>	<b>Gains d'efficacité – Immobilisations (000 \$)</b>	<b>Total</b>
Bibliothèque publique d'Ottawa	170 \$	- \$	170 \$
Santé publique Ottawa	500 \$	- \$	500 \$
<b>Efficacité pour le Budget de 2026 – Conseils d'administration</b>	<b>670 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>670 \$</b>

### **Amélioration continue des services**

Un complément important au processus officiel d'examen des services est l'approche de la Ville de l'amélioration continue des services. En nous concentrant sur la simplification, l'automatisation et la normalisation des processus, les initiatives d'amélioration continue des services créent une capacité organisationnelle, améliorent la productivité, évitent les coûts et, en fin de compte, permettent aux directions générales d'absorber la croissance sans avoir besoin de ressources supplémentaires.

En 2025, ce travail a reçu un soutien supplémentaire avec le lancement du Groupe de travail pour un gouvernement Agile (GTGA). Créé dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique pour 2022-2026 de la Ville d'Ottawa ([ACS2025-OCC-GEN-0001](#)), le GTGA, dirigé par le maire et les conseillers, a pour objectif de repérer les possibilités de rationaliser les processus de la Ville afin que le public puisse accéder aux programmes et aux services en temps opportun et de manière efficace.

Le GTGA est chargé de superviser un plan de travail annuel sur l'amélioration continue des services, chacune d'entre elles étant associée à un ou plusieurs des résultats suivants : amélioration du service à la clientèle, rentabilisation des processus, amélioration de la réactivité des services et/ou évitement des coûts.

Dans le cadre du plan de travail de cette année, le GTGA s'est concentré sur trois initiatives clés : l'amélioration du processus de demande de services, la simplification du processus d'examen des projets d'aménagement et la simplification du processus de planification des parcs. De plus, le GTGA a également pour mandat de faire rapport sur d'autres initiatives d'amélioration continue des services entreprises dans l'ensemble de l'administration.

Voici quelques exemples de certains des résultats opérationnels obtenus grâce à ces efforts en 2025.

#### *Amélioration du service à la clientèle*

- ServiceOttawa s'affaire à mettre en place le programme Expérience client 360, qui améliorera le processus de demande de service dans son ensemble, de la réception à la résolution, en rendant plus clair le suivi de l'état d'avancement, en communiquant des mises à jour au besoin, en confirmant la prestation de service et en améliorant les outils servant à produire des rapports.
- La mise en œuvre d'un nouveau système numérique de gestion des permis a fait en sorte que les personnes demandant un permis puissent saisir leurs renseignements, téléverser des plans, effectuer un paiement et faire le suivi de leur demande sans avoir à se rendre dans un Centre du service à la clientèle.

#### *Efficacité des processus*

- Le délai moyen de navigation dans le menu téléphonique du 3-1-1 a été raccourci, et on donne désormais aux appelants des temps d'attente plus clairs, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'appels abandonnés.
- La numérisation du dénombrement ponctuel dans la Direction générale des services sociaux et communautaires a permis d'accélérer la production de rapports et le partage des résultats avec les partenaires communautaires.
- Un nouveau processus automatisé de gestion du travail a permis au personnel d'entretien des routes d'effectuer des tâches administratives sur le terrain, ce qui s'est traduit par une réduction des tâches sur papier et une meilleure gestion du temps.

#### *Réactivité des services*

- Un examen complet du processus d'examen des projets d'aménagement en

consultation avec les intervenants a abouti par une série de mesures décrites dans le Plan d'accélération du logement adopté par le Conseil le 8 octobre 2025 ([ACS2025-SI-SPO-0002](#)) qui simplifieront le processus pour les promoteurs et amélioreront la capacité de la Ville à atteindre ses objectifs en matière de logement.

- La mise en place d'une nouvelle plateforme en ligne des Services à l'enfance a permis de numériser le processus de demande de subvention pour la garde d'enfants, ce qui a amélioré la réactivité des services en permettant au personnel municipal de se concentrer davantage sur le soutien direct aux familles.

### *Évitement des coûts*

- Pour compenser la consommation d'énergie pendant les heures de pointe et réduire les frais d'ajustement global, la Ville a réduit de moitié le recours à des génératrices au gaz dans les installations de traitement de l'eau, a réduit le recours au réseau hydroélectrique pendant les heures de pointe et a amélioré le processus de lavage à contre-courant afin d'éliminer la production de 200 millions de litres d'eaux usées.
- Trois nouvelles installations solaires sur les toits des bâtiments municipaux devraient permettre de réduire considérablement les coûts d'électricité (estimés à 160 000 \$) et les émissions de gaz à effet de serre (172 tonnes).
- La transformation rapide par la Ville d'un immeuble de bureaux vacant au cœur du centre-ville en quelque 140 logements de transition a permis à une partie des personnes sans-abri de bénéficier de services de soutien 24 heures sur 24, pour une fraction de ce qu'aurait coûté la construction d'un nouvel immeuble.

Le document à l'appui 5 présente d'autres exemples d'efforts d'amélioration continue des services mis en œuvre dans l'ensemble de l'administration. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais plutôt d'un échantillon des nombreuses initiatives menées par le personnel en faveur de l'excellence du service.

### **Accord Ontario-Ottawa**

L'accord Ontario-Ottawa a contribué à accélérer la relance et la croissance économiques de la Ville, compte tenu des défis particuliers auxquels Ottawa est confrontée en tant que deuxième ville la plus peuplée de l'Ontario, de sa zone géographique unique et de son rôle en tant que capitale nationale. À ce jour, la Ville a

reçu un montant de 162,5 millions de dollars pour les travaux réalisés en 2023 et en 2024 ainsi que pour une partie de ceux planifiés en 2025, avec un total prévu de 271 millions de dollars, une fois que toutes les activités de 2025 auront été achevées et communiquées aux ministères provinciaux concernés.

Voici un résumé des initiatives découlant de l'Accord Ontario-Ottawa dans le cadre du Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026. Celles-ci contribueront à la réalisation d'économies totales de 40,2 millions de dollars, dont 20,2 millions dans le budget de fonctionnement et 20 millions dans les investissements en immobilisations.

**Tableau 4 : Résumé de l'Accord Ontario-Ottawa**

	Financement de fonctionnement (000 \$)		Financement des immobilisations (000 \$)		Total (000 \$)	
Financement de 2023	40 000	\$	–	\$	40 000	\$
Financement de 2024	42 582	\$	81 803	\$	124 385	\$
Financement de 2025	41 912	\$	64 788	\$	106 700	\$
<b>Financement de 2023-2025</b>	<b>124 495</b>	<b>\$</b>	<b>146 590</b>	<b>\$</b>	<b>271 085</b>	<b>\$</b>
<b>Résumé pour 2026</b>						
<b>Routes</b>	<b>3 000</b>	<b>\$</b>	<b>20 000</b>	<b>\$</b>	<b>23 000</b>	<b>\$</b>
Autoroute 174	3 000	\$	–	\$	3 000	\$
Réparation et amélioration des routes rurales et des infrastructures connexes	–	\$	20 000	\$	20 000	\$
<b>Sécurité publique</b>	<b>16 522</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>16 522</b>	<b>\$</b>
Ville – Sensibilisation à la sécurité au centre-ville	3 000	\$	–	\$	3 000	\$
Ville – Mesures alternatives de soutien en matière de santé mentale	3 000	\$	–	\$	3 000	\$
Transport en commun – Sécurité et sensibilisation à la sécurité au centre-ville	4 527	\$	–	\$	4 527	\$
SPO – Sécurité au centre-ville et mesures de soutien en matière de santé mentale	5 995	\$	–	\$	5 995	\$
<b>Développement économique</b>	<b>700</b>	<b>\$</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>	<b>700</b>	<b>\$</b>
Développement économique	700	\$	–	\$	700	\$
<b>Résumé pour 2026</b>	<b>20 222</b>	<b>\$</b>	<b>20 000</b>	<b>\$</b>	<b>40 222</b>	<b>\$</b>
<b>Total de 2023-2025</b>	<b>144 717</b>	<b>\$</b>	<b>166 590</b>	<b>\$</b>	<b>311 307</b>	<b>\$</b>

## Priorités du mandat du Conseil

Le plan stratégique de la Ville 2023-2026 constitue le principal document de planification municipale. Il définit les objectifs du Conseil durant les quatre années de son mandat. Le plan expose les priorités du mandat du Conseil approuvées par le Conseil le 12 juillet 2023 ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)). Il servira de feuille de route et tracera le parcours de la Ville vers le succès en veillant à ce que nos programmes et services répondent aux besoins changeants des communautés diversifiées que nous servons.

Contrairement aux documents budgétaires détaillés, qui fournissent des informations complètes sur les secteurs d'activités ainsi que les programmes et les projets d'immobilisations de toutes les directions générales, le Plan stratégique de la Ville ne dresse pas la liste exhaustive des services et des programmes offerts par la Ville. Il met toutefois en avant les principales mesures relatives aux priorités du mandat du Conseil.

Pour atteindre ses objectifs à long terme, le Conseil a défini quatre axes d'intervention qui guideront les efforts de la Ville au cours du prochain mandat en vue de faire d'Ottawa :

1. une ville comptant des logements abordables où il fait bon vivre;
2. une ville offrant plus de possibilités de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
3. une ville verte et résiliente;
4. une ville à l'économie diversifiée et prospère.

Tout comme pour le budget annuel, l'élaboration des priorités du mandat du Conseil s'est appuyée sur les stratégies et les plans à long terme suivants :

plans financiers à long terme; Plan officiel; Plan directeur sur les changements climatiques; Plan directeur de la forêt urbaine et des espaces verts; Plan directeur de l'infrastructure; Plan directeur des transports; Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs; Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (2020-2030); Plan d'action de réconciliation; Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités; Stratégie de lutte contre le racisme; Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres; Plan directeur de la gestion des déchets solides; Stratégie de gestion intégrale des actifs; Plans de gestion des actifs; Plan de développement

économique; Plan d'action en matière de sécurité routière.

Les documents des budgets provisoires fournissent des renseignements supplémentaires, notamment les investissements alloués aux différentes priorités du mandat du Conseil. En outre, la présentation qui accompagne le dépôt du budget et les présentations budgétaires aux comités fourniront d'autres précisions, y compris les allocations budgétaires attribuées aux différentes priorités du mandat du Conseil.

## **Aperçu du budget provisoire de 2026**

### **Services financés par les recettes fiscales**

Déposé le 12 novembre 2025, le Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 répond à l'objectif du Conseil, qui consiste à limiter la majoration globale des taxes municipales à 3,75 %. Pour ce faire, on propose une hausse des impôts et des taxes de 2 % à l'échelle de la Ville, dont une augmentation de 2,9 % pour Santé publique Ottawa, la Bibliothèque publique d'Ottawa et le Bureau de la vérificatrice générale. Le budget provisoire du Service de police d'Ottawa propose une augmentation de la taxe de 5 %, ce qui se situe dans la fourchette de 2,9 à 6,5 % fixée par le Conseil. De même, le budget provisoire des Services de transport en commun prévoit une augmentation de la taxe de 8 %, ce qui correspond à la fourchette autorisée de 2,9 à 15 %. Le Conseil a également approuvé une orientation budgétaire selon laquelle tous les conseils locaux ainsi que le Comité du transport en commun recevront leur part proportionnelle de l'augmentation de 1,6 % des recettes de l'impôt foncier découlant de la croissance estimée de l'évaluation foncière. Ces entités ont été chargées d'élaborer leurs budgets provisoires de fonctionnement et des immobilisations de 2026 dans les limites de leurs allocations respectives. Tous les budgets déposés le 12 novembre 2025 respectent les recommandations formulées dans le rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2026 » ([ACS2025-FCS-FSP-0009](#)).

### **Prévisions globales pour le budget de fonctionnement et imposition prévue**

Les budgets provisoires de 2026 comprennent 116,8 millions de dollars de recettes fiscales nettes supplémentaires. Ces recettes proviennent de la majoration de 2 % des taxes et des impôts municipaux à l'échelle de la Ville (y compris celle de 2,9 % de Santé publique Ottawa, de la Bibliothèque publique d'Ottawa et du Bureau de la vérificatrice générale d'Ottawa), de hausses de 5 % de la taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa et de 8 % pour les Services de transport en commun, ainsi que d'une

croissance de l'évaluation foncière d'environ 1,6 % pour l'ensemble des services municipaux financés par les recettes fiscales, les Services de transport en commun, le Service de police et les conseils. Le tableau 5 illustre les répercussions estimées de cette hausse pour les propriétés en zone rurale et urbaine ainsi que les propriétés commerciales dont la valeur d'évaluation se situe dans la moyenne.

**Tableau 5 : Incidence sur la facture d'impôt foncier (en dollars)**

	<b>Maison en zone urbaine</b>	<b>Maison en zone rurale (ZRA)<sup>1</sup></b>	<b>Maison en zone rurale (ZRB)<sup>2</sup></b>	<b>Propriété commerciale</b>
	<b>Évaluation moyenne de 415 000 \$</b>	<b>Évaluation moyenne de 415 000 \$</b>	<b>Évaluation moyenne de 415 000 \$</b>	<b>Évaluation moyenne de 460 000 \$</b>
<b>Imposition en 2026</b>	<b>4 593 \$</b>	<b>3 690 \$</b>	<b>3 487 \$</b>	<b>9 794 \$</b>
À l'échelle de la Ville	56 \$	53 \$	53 \$	120 \$
Service de police	36 \$	36 \$	36 \$	76 \$
Transport en commun	74 \$	19 \$	4 \$	158 \$
<b>Variation en \$</b>	<b>166 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>354 \$</b>
<b>Variation en %</b>	<b>3,75 %</b>	<b>3,02 %</b>	<b>2,75 %</b>	<b>3,75 %</b>

Ces hausses estimées sont fondées sur les besoins de financement du budget provisoire actuel. Les augmentations réelles de la facture d'impôt foncier dépendront du budget adopté par le Conseil, des données d'évaluation de la SEFM et de toute modification apportée à la politique fiscale approuvée par le Conseil avant la détermination des taux d'imposition.

### **Postes d'équivalents temps plein**

La Ville d'Ottawa maintient son engagement de gérer la gestion financière avec prudence et de la gestion des postes d'équivalents temps plein (ETP). Cet engagement

<sup>1</sup> La zone rurale A de transport en commun (ZRA) correspond à un tarif qui englobe les services Para Transpo et les niveaux de service réduits de transport en commun.

<sup>2</sup> La zone rurale B de transport en commun (ZRB) correspond à un tarif qui ne comprend que les services Para Transpo.

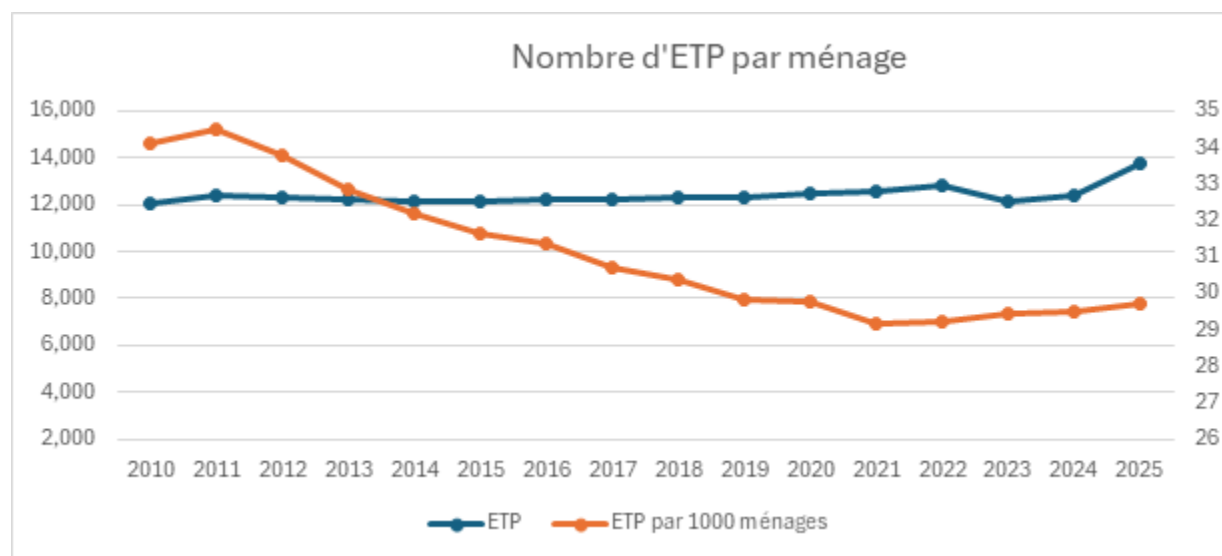
continu s'inscrit au cœur de la culture de la Ville et est intégré aux efforts de l'ensemble des directions générales et des services, alors que nous continuons de nous concentrer sur la prestation quotidienne de services essentiels et prioritaires à la population.

Depuis la fusion, l'administration a su composer avec la croissance et la hausse des demandes du côté des services de première ligne, tout en maintenant une structure de soutien administratif allégée, axée sur les fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'administration et à la prestation quotidienne des services. Depuis 2001, plus de 1700 ETP ont été éliminés et des économies budgétaires de plus de 650 millions de dollars ont été réalisées, dont 252,7 millions de dollars ont été obtenus à ce jour au cours de ce mandat.

Entre 2018 et 2046, la population d'Ottawa devrait augmenter de 402 000 personnes, pour atteindre près de 1 410 000 habitants par 2046. Pour loger ces 402 000 personnes, on estime qu'il faudra 194 800 logements privés de plus, pour un total de 599 200 en 2046. Cette croissance exerce une pression constante sur les services municipaux.

La Ville a renforcé l'efficacité de sa gestion des ETP. En dépit de l'augmentation considérable du nombre de ménages, le nombre d'ETP par 1000 ménages est passé de 34,92 en 2010 à 29,86 en 2025. Cette donnée démontre non seulement une meilleure utilisation des ressources de la part de la Ville, mais aussi son engagement à gérer la croissance et à mettre en œuvre une stratégie efficace de gestion de l'effectif.

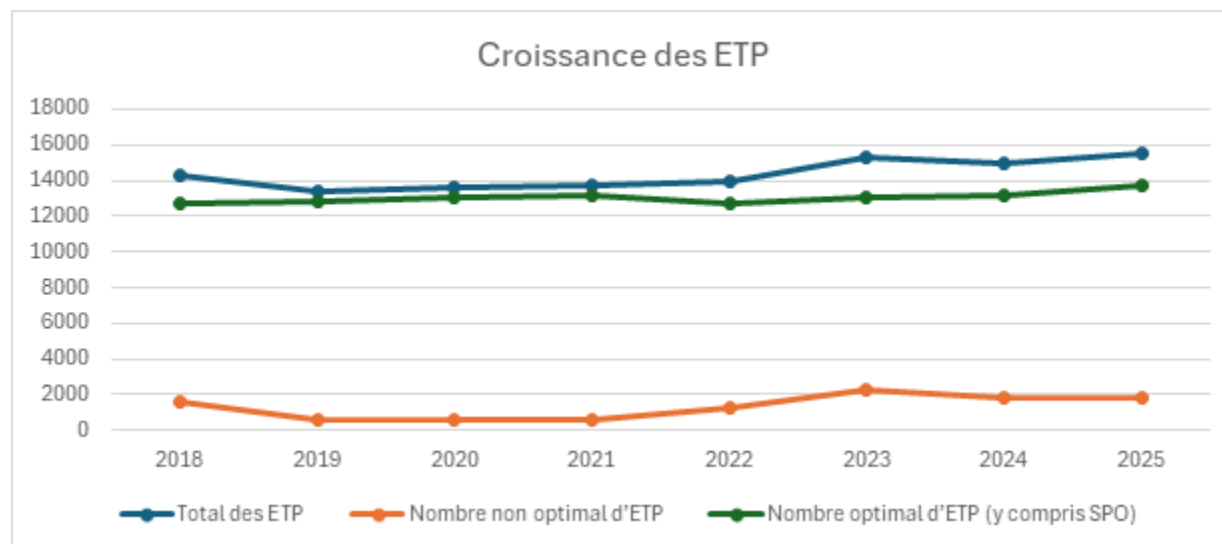
### Graphique 1 : Nombre d'ETP par ménage



La Ville continue d'absorber la croissance grâce aux examens des services, à des gains

d'efficacité et à des améliorations continues. La croissance globale du nombre d'ETP de la Ville est majoritairement attribuable aux services de première ligne ainsi que des modifications réglementaires et législatives.

### Graphique 2 : Croissance des ETP



Le graphique ci-dessus illustre la croissance globale de 14 % du nombre d'ETP dans les directions générales de la Ville (y compris du SPO) constatée entre 2018 et 2025. Le nombre d'ETP au sein des directions générales de la Ville (à l'exclusion du SPO) a augmenté de 9 %, contre seulement 3,5 % pour les ETP liés aux activités non essentielles. L'augmentation du nombre d'ETP dans les directions générales opérationnelles non essentielles est principalement stimulée par les priorités nouvelles et émergentes (ex. : cybersécurité), le soutien aux programmes approuvés par le Conseil (ex. : impôt sur les logements vacants [ILV]) et les mesures d'aide supplémentaires offertes aux Services juridiques pour soutenir un plus grand nombre de demandes de logement au sein des services d'urbanisme et d'aménagement.

Le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2025 adopté par la Ville d'Ottawa prévoyait un total de 17 105 « équivalent temps plein », soit une augmentation de 507,95 par rapport à l'année précédente. Seulement 2 % de cette hausse est liée aux fonctions de soutien organisationnel et administratif à l'échelle de la Ville.

En date du 30 septembre 2025, la Ville d'Ottawa comptait 17 204 ETP approuvés par le Conseil, une augmentation de 606,95 par rapport à l'année précédente. Ce nombre comprend les postes au sein du Service de police, du Bureau de la vérificatrice générale, de la Bibliothèque publique d'Ottawa, de Santé publique Ottawa, du Comité

de dérogation et des directions générales de la Ville.

La répartition des 99 ETP supplémentaires va comme suit :

- ajout de 2 postes au sein du Service de police d'Ottawa;
- approbation par le Conseil, en cours de mandat, de l'ajout de 18 ETP au sein du Service paramédic d'Ottawa (réunion du Conseil municipal d'Ottawa – [ACS2025-FCS-FSP-0003](#));
- conversion de 79 contrats en ressources permanentes au sein des Services des déchets solides (Réunion du Conseil municipal d'Ottawa – [ACS2023-PWD-SWS-0004](#)).

En réponse à la motion présentée le 10 septembre 2025 en lien avec l'établissement d'un plafond d'ETP, le personnel continue son analyse approfondie de la structure administrative en vue de s'assurer de son engagement continu envers les services de première ligne et la rigueur budgétaire, afin que l'argent des contribuables soit dépensé de manière efficace tout en maintenant les niveaux d'offre de services essentiels.

Dans le cadre de cette analyse, le personnel continue d'examiner l'étendue des responsabilités à tous les niveaux de gestion et de supervision (directeur général, directeur, gestionnaire, gestionnaire de programme et superviseur).

Le rôle du personnel du groupe exclu – Direction et professionnels (GEDP) est essentiel au succès de l'administration et à la réalisation des priorités stratégiques du Conseil. La structure et la composition du GEDP sont régies par différentes politiques, procédures et lignes directrices en matière de RH, qui prévoient une étendue des responsabilités minimale de 1:5 (1 gestionnaire ou superviseur pour 5 subordonnés directs) et un objectif maximal de 1:9. L'examen le plus récent confirme que plus de 97 % des postes de direction respectent ou dépassent les directives en matière des lignes directrices relatives à l'étendue du contrôle

Les directives de la ville n'ont pas été initialement élaborées pour tenir compte des postes de collaboration individuelle, qui nécessitent une expertise spécialisée. Cependant, à mesure que la portée et la complexité des activités municipales continuent d'évoluer, de nouveaux postes — non conformes aux structures de supervision traditionnelles — ont été créés. Ces postes sont essentiels à une prestation efficace de services et à la concrétisation des priorités stratégiques.

Il s'agit notamment des spécialistes en cybersécurité, des psychologues de la Direction

générale des services de protection et d'urgence (SPU) et des gestionnaires de projet chargés de superviser des initiatives de grande envergure comme celles de Ādisōke et de Lansdowne. Ces postes démontrent le besoin croissant de professionnels hautement qualifiés, dont la contribution est définie non par des responsabilités en matière de supervision directe, mais par la profondeur et l'incidence de leurs connaissances spécialisées.

Les cadres actuels d'évaluation des emplois de la Ville ne reflètent pas adéquatement la valeur des compétences spécialisées associées aux postes de collaboration individuelle au sein d'un effectif moderne et en évolution. Afin de garantir une rémunération concurrentielle et de favoriser l'attraction et la rétention des talents, plusieurs de ces postes ont été catégorisés comme des postes de gestionnaires de programme, même s'ils ne comportent pas de responsabilité de supervision directe. Bien que nécessaire du point de vue de la rémunération, cette méthode de catégorisation n'est pas conforme aux Lignes de conduite de la Ville, qui attribuent des responsabilités de gestion ou de supervision aux postes de gestionnaire de programme. Malgré cette irrégularité, la Ville respecte la fourchette établie en matière d'étendue des responsabilités., qui attribuent des responsabilités de gestion ou de supervision aux postes de gestionnaire de programme. Malgré cette irrégularité, la Ville respecte la fourchette établie en matière d'étendue des responsabilités.

Les municipalités de l'Ontario ainsi que les employeurs du secteur public d'Ottawa ont été invités à fournir des données de référence aux fins d'évaluation et de comparaison des ratios relatifs à l'étendue des responsabilités des cadres. Parmi les employeurs qui ont répondu, aucun n'avait mis en place des politiques, des lignes directrices ou des pratiques normalisées en matière de conception organisationnelle ou d'étendue des responsabilités. Ces résultats soulignent la qualité des cadres et des principes directeurs de la Ville dans son engagement envers la conception organisationnelle et la gestion des ETP, ainsi que la prestation de services de première ligne, l'efficacité opérationnelle et la responsabilité organisationnelle.

La Ville d'Ottawa compte cinq niveaux de direction, soit directeur municipal, directeur général, directeur, gestionnaire et gestionnaire de programme. Cela concorde avec les réponses fournies par la plupart des répondants municipaux, qui disposent de quatre à sept niveaux de direction.

Au cours du présent mandat du Conseil, la directrice municipale a mis en place des mesures d'alignement organisationnel supplémentaires, notamment dans la structure administrative, afin de s'assurer que les services respectent les priorités du Conseil. La

nouvelle Direction générale des initiatives stratégiques a été mise sur pied en utilisant des ressources existantes et en mettant l'emphase sur la responsabilité de faire avancer les principales initiatives du mandat du Conseil. De plus, la création de la Direction générale des finances et des services organisationnels a permis de regrouper les services de soutien à l'organisation (RH, TI, Finances, Parc automobile, ServiceOttawa, Approvisionnement, etc.) pour réaliser des économies d'échelle, améliorer la qualité du service et libérer des ressources au profit des initiatives stratégiques.

Les paramètres suivants démontrent d'ailleurs l'engagement de l'administration en faveur d'une structure de gestion allégée :

- le personnel du groupe exclu – Direction et professionnels (GEDP) de la Ville (à l'exception du SPO, de Santé publique Ottawa et de la BPO) ne représente que 3 % (431) de tout le personnel de la Ville (13 693);
- le coût d'administration total représente 4,8 % du budget provisoire de 2026, comparativement à 7 % en 2016, une donnée qui souligne encore davantage l'engagement de la Ville en faveur d'une structure administrative allégée et l'accent continu mis sur la réalisation d'économies administratives et d'investissement dans les opérations essentielles de première ligne;
- à titre de comparaison, les postes administratifs dans le secteur privé — communément appelés *postes généraux et administratifs* — représentent en moyenne 20 à 25 % de l'ensemble des ETP;
- menée par la firme Mercer, l'enquête de 2025 sur la rémunération municipale en Ontario a compilé les données de 25 municipalités urbaines, dont les tendances en matière de ratios du personnel, qui reflètent la répartition moyenne par type d'emploi, soit environ 40 à 45 % pour les postes administratifs et techniques et 55 à 60 % pour les postes opérationnels et de première ligne;
- la Ville d'Ottawa se situe nettement au-dessus de la moyenne, par rapport aux autres municipalités, en ce qui concerne le nombre de subordonnés directs et indirects associés aux postes de gestion et de supervision :
  - le ratio cadres/employés est de 1:37 et celui superviseurs/employés de 1:16;
  - la moyenne pour les municipalités de l'Ontario est respectivement de 1:20 et de 1:14.

Les budgets provisoires comprennent le nombre de postes d'équivalents temps plein (ETP) nécessaires à la prestation des services municipaux. Pour tous les services (y compris les services subventionnés), le nombre total de postes d'équivalents temps plein requis pour fournir des services aux opérations municipales et aux conseils en 2026 est de 17 387,13.

Les tableaux 6a, 6b et 6c présentent une distribution détaillée du nombre de postes ETP demandés dans le budget de 2026 par secteur d'activité et type de financement.

### **Postes ETP au sein des directions générales**

Les postes financés à même les recettes fiscales au sein des directions générales permettent de soutenir la croissance des services de première ligne, de préserver les programmes approuvés par le Conseil et d'exécuter les mandats imposés par le gouvernement provincial.

Le budget de 2026 ne comprend pas les postes au sein des directions générales financés uniquement par les recettes fiscales. Tous les ETP dont il est question sont financés par d'autres sources, ce qui permet à la Ville de conserver les programmes existants et de poursuivre sa croissance stratégique sans alourdir le fardeau fiscal des résidents.

**Tableau 6a : Postes ETP financés par les frais d'utilisation, les recouvrements et les recettes demandés dans le budget par les directions générales**

<b>Financement au moyen des frais d'utilisation, des recouvrements et des recettes</b>	<b>Postes ETP demandés dans le budget de 2026</b>
<b>Directions générales de la Ville</b>	
Services sociaux et communautaires	23,43
Services de protection et d'urgence	29,00
<b>Directions générales de la Ville – Total</b>	<b>52,43</b>

À l'heure actuelle, 52,43 postes ETP sont directement financés par les recettes provenant des frais d'utilisation, des recouvrements et du financement provincial. Ces

postes sont nécessaires pour la prestation des services imposés par le gouvernement provincial, le soutien à la croissance et le maintien des services municipaux essentiels. Les postes ETP proposés comprennent : 2 ETP au sein des foyers de soins de longue durée, en lien avec l'engagement provincial d'augmenter le nombre d'heures pour les services de soutien à la personne, les travailleurs paramédicaux ainsi que les services de sécurité et de bien-être des résidents; 23 ETP au sein du Service Paramédic financé par la province (50 %), en vue de renforcer les mesures d'intervention d'urgence; 6 ETP au sein des Services des règlements municipaux, en vue de réduire les délais d'intervention financés par les recettes; et 21,43 ETP au sein des Services à l'enfance, en vue d'appuyer l'alignement opérationnel avec le Plan du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, financé par la province.

### **Postes ETP – Programmes financés par les redevances**

**Tableau 6b : Postes ETP financés par les redevances demandés dans le budget par les directions générales**

<b>Financement provenant des redevances</b>	<b>Postes ETP demandés dans le budget de 2026</b>
<b>Directions générales de la Ville</b>	
Services de traitement des eaux usées	9,00
<b>Directions générales de la Ville – Total</b>	<b>9,00</b>

Le budget provisoire de 2026 comprend 9 postes ETP au sein des Services de traitement des eaux usées, dédiés aux améliorations opérationnelles des installations de traitement et des stations de pompage de la Ville. Ces postes sont essentiels au maintien des niveaux de service et à l'amélioration du rendement du réseau en fonction des besoins opérationnels et de la croissance des infrastructures.

### **Postes ETP au sein des conseils et commissions**

**Tableau 6c : Postes ETP demandés – Conseils et Comité du transport en commun**

<b>Financement provenant des recettes fiscales</b>	<b>Postes ETP demandés dans le budget de 2026</b>
<b>Conseils et Comité du transport en commun</b>	
Bibliothèque publique d'Ottawa	12,00
Service de police d'Ottawa	28,70
Services de transport en commun	81,00
<b>Conseils et Comité de transport en commun – Total</b>	<b>121,70</b>

La Bibliothèque publique d'Ottawa a fait part de la nécessité d'ajouter 12 postes ETP, dont 8 en lien avec l'ouverture de sa succursale centrale d'Ādisōke. Les 4 autres ETP sont rattachés à d'autres activités, y compris les horaires d'été, le dimanche.

De son côté, le Service de police d'Ottawa a constaté la nécessité de procéder à l'ajout de 28,7 postes ETP, dont 25 en soutien à la croissance, 2 financés dans le cadre du budget existant et 1,7 pour faire progresser les priorités stratégiques axées sur les services et les délais de réponse.

Les Services de transport en commun ont fait part de leur besoin de 81 postes ETP supplémentaires, dont 69 sont liés à l'ouverture du prolongement de la Ligne 1 de l'O-Train vers l'ouest, et les 12 autres aux exigences réglementaires et de sécurité.

Dans le cadre du Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026, les services offerts à l'échelle de la Ville (à l'exception de ceux dispensés par le SPO, Santé publique Ottawa et la BPO) ont maintenu le gel des embauches et mis en œuvre une cible de réserve supplémentaire de 0,5 %, soit une économie d'efficacité de 6,5 millions de dollars, afin de démontrer leur engagement. L'ensemble des directions générales continuent d'analyser l'étendue des responsabilités, les exigences opérationnelles et les besoins en personnel. L'érosion des effectifs, les départs à la retraite, les améliorations continues et les progrès technologiques se situent également au premier plan en matière de planification de la main-d'œuvre, alors que l'administration poursuit son engagement envers la rigueur budgétaire, la planification financière à long terme et la préparation de la main-d'œuvre de demain.

## **Aperçu de la gestion efficace des effectifs**

Pour maintenir une administration allégée, la Ville demeure déterminée à appliquer des stratégies éprouvées qui atténuent la croissance et les dépenses. Cela comprend le maintien d'une structure de gestion et d'administration allégée et rationalisée, en appliquant une approche équilibrée des fonctions essentielles de soutien et des rôles de supervision, le tout visant à favoriser l'efficacité des effectifs.

## **Budget provisoire de 2026 financé par les recettes fiscales**

### **Budget de fonctionnement**

En 2026, les dépenses de fonctionnement financées par les recettes fiscales devraient s'élever à 5,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 316 millions de dollars par rapport à 2025. Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (45 %), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (4 %), les subventions fédérales et provinciales (24 %), les droits et les frais de service (22 %) et des recettes provenant d'autres sources (5 %).

Un sommaire des besoins budgétaires de 2026 indiqués par les comités permanents et les conseils est présenté dans le document 1 - Sommaires du budget provisoire de fonctionnement de 2026.

### **Financement disponible**

#### *Croissance de l'évaluation foncière et hausses de taxes*

Les taxes prélevées des nouveaux projets d'aménagement devraient augmenter de 1,6 % en 2026, ce qui permettra de générer 34,96 millions de dollars en recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de la majoration proposée des taxes foncières sont de l'ordre de 81,87 millions de dollars.

#### *Augmentation des frais d'utilisation et des recettes – Programmes provinciaux à frais partagés*

Les hausses des frais d'utilisation prévues dans le budget provisoire de 2026 correspondent aux coûts supplémentaires requis pour une prestation de services conforme au cadre financier approuvé par le Conseil et à la législation provinciale. Les recettes provenant de toutes les autres sources sont analysées annuellement afin de déterminer si des rajustements sont nécessaires.

Conformément au rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation

proposés pour le Budget de 2026 », les frais de collecte des ordures en 2026 augmenteront conformément au Plan financier à long terme des Services des déchets solides ([ACS2024-FCS-FIN-0008](#)), qui constitue un document complémentaire au Plan directeur de la gestion des déchets solides ([ACS2024-PWD-SWS-0004](#) comme approuvé par le Conseil le 25 juin 2024, transférant la portion fiscale du financement à des frais de collecte en bordure de trottoir entièrement recouvrables, et l'augmentation proposée dans le budget provisoire de 2026 est établie à 10 %.

## **Contraintes de financement**

### *Maintien des programmes et des services existants*

Une hausse de 50 millions de dollars attribuable aux rajustements en lien avec les augmentations potentielles du coût de la vie en 2026, les augmentations d'échelon et la bonification des avantages sociaux ainsi que les augmentations inflationnistes de 15 millions de dollars résultant de modifications dans les services achetés, les contrats, les services publics, les installations et les programmes prescrits par la loi provinciale est prise en compte dans le budget.

### *Croissance des programmes et des services*

La gestion de la croissance nécessite un investissement soutenu dans les Services de protection et d'urgence afin de maintenir la sécurité communautaire, de répondre à la demande croissante pour des services paramédicaux et d'élargir la dotation en personnel des Services des règlements municipaux pour renforcer l'application de la loi dans les zones scolaires et améliorer la prestation des services dans le cadre du programme de normes des biens-fonds.

La Direction générale des services de transport en commun investira 4,7 millions de dollars dans des initiatives de sécurité et de sensibilisation à la sécurité au centre-ville, appuyée par un financement provincial dans le cadre de l'accord Ontario-Ottawa. Elle continuera d'élargir le service avec l'ouverture de la Ligne 1 de l'O-Train jusqu'à la station Trim et se prépare activement au lancement des Lignes 1 et 3 jusqu'aux stations Algonquin et Moodie. En parallèle, la Direction générale se concentrera sur l'entretien des nouvelles installations et l'amélioration de la fiabilité des opérations d'autobus et de train.

Pour rendre notre ville plus agréable à vivre, une contribution additionnelle de un million de dollars sera versée au Fonds de réserve pour le logement abordable, conformément au Plan financier à long terme pour les services de logement 2025-2030

([ACS2024-FCS-FIN-0011](#)). Un soutien supplémentaire sera accordé pour atteindre les cibles de logement établies dans l'accord de contribution du Fonds pour accélérer la construction de logements et dans le Fonds de l'Ontario pour les refuges dans le cadre de l'accord Ontario-Ottawa.

Le succès de la Ville reposera en partie sur la poursuite des investissements à grande échelle pour soutenir une économie prospère et diversifiée, offrir une gamme d'activités et favoriser le tourisme par l'entremise d'événements spéciaux et de projets cinématographiques.

Dans le cadre de l'engagement à devenir une ville verte et résiliente, les investissements des Services des déchets solides vont continuer d'être consacrés à l'élargissement du Programme des bacs verts aux immeubles à logements multiples afin de favoriser le détournement des déchets des sites d'enfouissement. Les Travaux publics appuieront l'entretien de nouveaux parcs et la croissance du programme de plantation d'arbres.

#### *Services – Initiatives, gains d'efficacité et amélioration continue*

Comme mentionné précédemment, dans le cadre du programme d'examen des services et des initiatives des directions générales visant à accroître l'efficacité grâce à des mesures d'amélioration continue, le budget provisoire de 2026 prévoit des gains d'efficacité et un financement à hauteur de 45 millions de dollars.

#### **Programme de contrôle automatisé de la vitesse et recettes apportées par les appareils photo reliés aux feux rouges**

Le 2 octobre 2025, une note de service a été remise au Conseil donnant un aperçu du Programme de contrôle automatisé de la vitesse actuel de la Ville d'Ottawa, notamment un survol du programme, les paramètres et les données clés, ainsi que la répartition du financement.

Le 20 octobre 2025, le gouvernement provincial a déposé le projet de loi 56 – *Loi de 2025 visant à bâtir une économie plus concurrentielle* qui interdit l'utilisation de systèmes de contrôle automatisé de la vitesse (CAV). Le projet de loi a été adopté avec dissidence à l'étape de la troisième lecture le 30 octobre 2025 et a reçu la sanction royale le 3 novembre 2025.

Le 4 novembre 2025, une note de service mise à jour a été remise au Conseil. Elle résumait les récentes modifications législatives apportées dans le cadre du projet de

loi 56 – *Loi de 2025 visant à bâtir une économie plus concurrentielle* qui touchent directement le Programme de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) actuel de la Ville d'Ottawa ainsi que la signalisation présente dans les zones scolaires.

Une évaluation des répercussions des récentes modifications législatives est en cours. Cela comprend l'évaluation des répercussions financières possibles et des effets sur les initiatives existantes et prévues en matière de sécurité routière et sur les projets d'immobilisations. Dans le cadre de cet examen, le personnel évalue également les répercussions possibles sur les besoins en main-d'œuvre, conformément aux processus établis par la Ville et aux modalités et conditions des conventions collectives applicables. Le soutien au personnel touché tout au long de cette période de transition demeure une priorité. Des mises à jour seront fournies aux membres du Conseil au fur et à mesure que de plus amples renseignements seront disponibles et que les répercussions législatives seront mieux comprises.

Compte tenu du calendrier des récentes modifications législatives, il faut plus de temps pour effectuer une analyse complète des répercussions financières globales. Le Programme de sécurité routière est actuellement financé à même les recettes nettes du CAV. Le budget provisoire de 2026 comprend des rajustements de rémunération et des rajustements inflationnistes pour maintenir le programme actuel, ainsi qu'une affectation du budget des immobilisations proposée pour le Programme de sécurité routière (en excluant les projets liés aux passages pour piétons). Toutefois, le personnel recommande qu'aucune dépense ne soit engagée dans le cadre du projet provisoire des immobilisations de 2026 pour le Programme de sécurité routière jusqu'à ce que le Plan d'action en matière de sécurité routière soit mis à jour ou que le Plan financier à long terme financé par les recettes fiscales (PFLT) soit présenté au Conseil au début de 2026. Ces rapports décriront les répercussions sur le financement et les stratégies de financement révisées en réponse aux changements législatifs. De plus, le personnel suit activement toutes les répercussions sur les coûts associées au projet de loi 56, qui seront intégrées à l'analyse financière plus vaste.

La Ville reste déterminée à assurer la sécurité routière à Ottawa et continuera de collaborer avec la Province afin de cerner et de mettre en œuvre des outils efficaces pour protéger tous les usagers de la route.

Le programme d'appareils photo reliés aux feux rouges a été mis en œuvre en 2004 à la suite d'un programme pilote amorcé avant la fusion. Ce programme tire parti de la technologie des appareils photo automatisés pour donner des constats d'infraction au Code de la route à des automobilistes pris en train de brûler un feu rouge à une

intersection. Des appareils photo reliés aux feux rouges ont été progressivement ajoutés à d'autres emplacements au fur et à mesure que le programme évoluait, offrant une sécurité accrue dans les intersections à haut risque. En 2026, il y a 84 appareils photo reliés aux feux rouges actifs.

Les recettes générées par le programme d'appareils photo reliés aux feux rouges sont d'abord utilisées pour recouvrer les coûts d'exécution du programme, le reste des recettes étant affecté à des programmes à l'échelle de la ville permettant d'autres investissements dans des initiatives de sécurité routière. Entre 2020 et 2024, 144,2 millions de dollars ont été investis à partir de fonds financés par les recettes fiscales dans des initiatives liées à la sécurité routière, comme indiqué dans les rapports annuels du Plan d'action en matière de sécurité routière.

**Tableau 7 : Historique des recettes apportées par les appareils photo reliés aux feux rouges**

	2020	2021	2022	2023	2024
Appareils photo actifs	57	64	76	78	77
Recettes du programme d'appareils photo reliés aux feux rouges	6,7 M\$	7,2 M\$	10,6 M\$	12,3 M\$	11,3 M\$
Initiatives en matière de sécurité routière <sup>3</sup>	24,9 M\$	31,3 M\$	30,4 M\$	28,5 M\$	29,1 M\$

En 2019, le Conseil a approuvé le Plan d'action stratégique de sécurité routière 2020-2024 ([ACS2019-TSD-TRF-0009](#)) qui comprenait un nouveau modèle financier autofinancé et fournissait une orientation pour les recettes provenant d'initiatives de contrôle automatisé, notamment les recettes provenant des nouveaux appareils photo reliés aux feux rouges installés après 2020, qui devaient être affectées au Programme de sécurité routière pour la mise en œuvre des contre-mesures déterminées dans le Plan d'action. Par la suite, dans le rapport sur le Projet pilote de contrôle automatisé de la vitesse de 2021 ([ACS2021-TSD-TRF-0005](#)), le Conseil a approuvé la création du Fonds de réserve pour la sécurité routière et a affecté à ce Fonds les recettes provenant des initiatives de contrôle automatisé, y compris les recettes provenant des nouveaux appareils de photo reliés aux feux rouges installés après 2020, afin de

<sup>3</sup> Investissements financés par les recettes fiscales dans des initiatives liées à la sécurité routière, comme déterminés dans les mises à jour annuelles du Plan d'action en matière de sécurité routière

financer les initiatives de sécurité routière indiquées dans le Plan d'action en matière de sécurité routière.

Le budget provisoire de 2026 affecte les recettes brutes apportées par tous les appareils photo reliés aux feux rouges installés après 2020 au Fonds de réserve pour la sécurité routière. Pour 2026, cette affectation est budgétisée à 2,5 millions de dollars, en fonction du rendement historique du Programme d'appareils photo reliés aux feux rouges. Cette approche garantit que l'élargissement continu du programme appuie directement la mise en œuvre d'initiatives en matière de sécurité routière. En conséquence, la source de financement de six projets d'immobilisations alignés sur le Plan d'action en matière de sécurité routière sera mise à jour et, à partir de 2026, ces projets seront financés par le Fonds de réserve pour la sécurité routière, plutôt que par un financement général à l'échelle de la ville.

### **Budget provisoire des immobilisations de 2026 et prévisions d'immobilisations pour 2026-2029**

Les besoins liés au programme d'immobilisations de 2026 et les prévisions d'immobilisations pour 2026 à 2029 sont fondés sur le Plan directeur des transports, le Plan directeur des infrastructures, l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2024 et le plan financier à long terme pour les services financés par les recettes fiscales et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au Plan financier à long terme et au cadre financier. Le budget provisoire des immobilisations de 2026 de la Ville comprend également un budget supplémentaire pour la poursuite d'initiatives en matière de logement, pour l'exécution du Plan directeur sur les changements climatiques et pour les travaux de réfection des trottoirs, des sentiers et des routes.

### **Programmes d'immobilisations**

En vertu du *Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs (2024-265)*, un programme d'immobilisations est défini comme un plan de dépenses annuelles en immobilisations réparties sur un certain nombre d'années, qui vise à répondre aux besoins en immobilisations associés à un programme de travail à long terme, et chaque programme d'immobilisations comprend :

- a) une enveloppe budgétaire annuelle;
- b) des projets d'immobilisations distincts, mais dont la nature, l'envergure et

la portée sont semblables;

- c) une source de financement;
- d) le même modèle de classification des projets individuels approuvé par le Conseil municipal, en ce qui a trait au renouvellement des actifs de la Ville, aux projets de croissance et aux initiatives stratégiques, entre autres.

Lors de l'élaboration du budget provisoire des immobilisations de 2026, des programmes et projets d'immobilisations nouveaux et existants ont été revus afin de s'assurer que la nature, l'envergure et la portée des travaux étaient considérées comme des dépenses en immobilisations et qu'ils entraient dans la classification des immobilisations (p. ex., renouvellement, croissance, réglementation, etc.) afin de répondre aux critères définis dans les différents plans organisationnels mentionnés ci-dessus.

### **Redevances d'aménagement**

Les programmes et les projets d'immobilisations de la catégorie Croissance peuvent être financés à même les redevances d'aménagement (RA), conformément aux études préliminaires sur les RA, qui sont mises à jour tous les quatre ans. En raison des modifications législatives provinciales à venir, la plus récente étude préliminaire, réalisée en 2019, a été mise à jour en 2024. La prochaine modification, incorporant le Plan directeur des transports (PDT) mis à jour, devrait être présentée au Conseil aux fins d'approbation au premier trimestre de 2026. Le budget provisoire des immobilisations de 2026 base le financement des projets liés à la croissance sur l'étude préliminaire de 2024 et les projections de 2026. Tout rajustement résultant de l'étude préliminaire révisée sera communiqué au Conseil.

### **Changements climatiques**

Afin d'assurer la transition d'Ottawa en une ville propre, renouvelable et résiliente d'ici 2050, il est essentiel de poser des gestes et d'investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi bâtir la résilience climatique face aux répercussions actuelles et futures du changement climatique. Le Budget provisoire de fonctionnement et des immobilisations de 2026 prévoit des investissements dans des initiatives qui rapprochent Ottawa de l'atteinte des objectifs décrits dans le Plan directeur sur les changements climatiques et soutiennent les priorités comme la Stratégie Évolution énergétique et la stratégie Prêts pour les changements climatiques Ottawa. Le présent

cycle budgétaire est le quatrième au cours duquel une optique de changement climatique est appliquée aux nouvelles demandes de budgets d'immobilisations, en prenant appui sur la référence établie dans le budget de 2023.

Dans cet exercice, les demandes de budget des immobilisations ont été évaluées en fonction d'une échelle qualitative fondée sur les meilleurs renseignements disponibles, depuis des projets qui n'ont aucun apport à ceux qui ont un apport mineur, modéré ou majeur, lorsqu'il est question de réduire les émissions de GES ou de bâtir la résilience climatique. Chaque investissement a été évalué selon l'une des possibilités suivantes :

- aucun apport si le projet ne comporte aucune considération climatique ou comporte des considérations climatiques qui ne s'appliquent pas à la demande de budget;
- apport mineur si les contributions du projet sont conformes au scénario des opérations planifiées d'Évolution énergétique ou si le projet a été modifié pour tenir compte des répercussions climatiques;
- apport modéré si les contributions du projet dépassent le scénario des opérations planifiées pour réduire les émissions de GES ou si le projet s'attaque directement à un risque climatique;
- apport majeur si les contributions du projet s'inscrivent entièrement dans le scénario d'Évolution énergétique ou si le projet s'attaque de façon importante à un risque climatique.

Dans l'ensemble, 160 des demandes de budget provisoire des immobilisations de 2026 comportent une dimension liée au climat dans le budget provisoire des immobilisations. De ce nombre, 21 dépassent le scénario tendanciel ou le scénario des opérations planifiées, et leur apport est jugé modéré ou majeur, pour un total de 94 millions de dollars en nouveaux investissements.

**Tableau 8 : Comparaison du budget des immobilisations annuel en fonction de l'optique des changements climatiques**

<b>Apport climatique<sup>4 5</sup></b>	<b>Budget de 2023</b>	<b>Budget de 2024</b>	<b>Budget de 2025</b>	<b>Budget de 2026</b>	<b>Total</b>
<b>Total</b>	<b>52 M\$</b>	<b>278 M\$</b>	<b>375 M\$</b>	<b>94 M\$</b>	<b>799 M\$</b>
<b>Réduire les émissions de GES</b>	26 M\$	188 M\$	347 M\$	12 M\$	573 M\$
<b>Bâtir la résilience climatique</b>	21 M\$	86 M\$	22 M\$	32 M\$	161 M\$
<b>Réduire les émissions de GES et bâtir la résilience climatique</b>	5 M\$	5 M\$	6 M\$	50 M\$	66 M\$

Le budget provisoire de 2026 comprend plusieurs initiatives clés qui vont au-delà des opérations planifiées et qui devraient avoir un apport modéré à majeur sur l'atteinte des objectifs climatiques de la Ville, notamment : 41,163 millions de dollars pour la modernisation de l'installation de cogénération du Centre environnemental Robert-O.-Pickard (CEROP); 9 millions de dollars pour la mise en œuvre du Plan directeur sur les changements climatiques et ses priorités connexes; 4,185 millions de dollars pour appuyer les initiatives du Plan directeur de la gestion des déchets solides, comme l'amélioration du réacheminement des déchets et plus de 18 millions de dollars pour gérer l'augmentation des précipitations et réduire les risques d'inondation. Dans la mesure du possible, la Ville tire parti de ces investissements pour obtenir du financement des ordres supérieurs de gouvernement, maximisant ainsi l'utilisation des fonds municipaux. Pour obtenir une ventilation détaillée des projets considérés comme ayant un apport modéré ou majeur, veuillez consulter la section Répercussions climatiques du présent rapport. Pour la plupart des investissements ayant un apport climatique, ce dernier a été jugé mineur. Ils ont été évalués ainsi, car ils s'inscrivent dans le scénario des opérations planifiées d'Évolution énergétique (p. ex. l'Étape 2 du TLR) ou ils correspondent aux modifications apportées à un projet pour tenir compte des effets climatiques.

Un sommaire du budget des immobilisations lié aux changements climatiques se trouve

<sup>4</sup> Représente uniquement les contributions importantes et modérées.

<sup>5</sup> Exclut les investissements en capital pour la Bibliothèque publique d'Ottawa, la Santé publique Ottawa et le Service de police d'Ottawa.

dans le document 2 – Sommaires du budget provisoire des immobilisations de 2026.

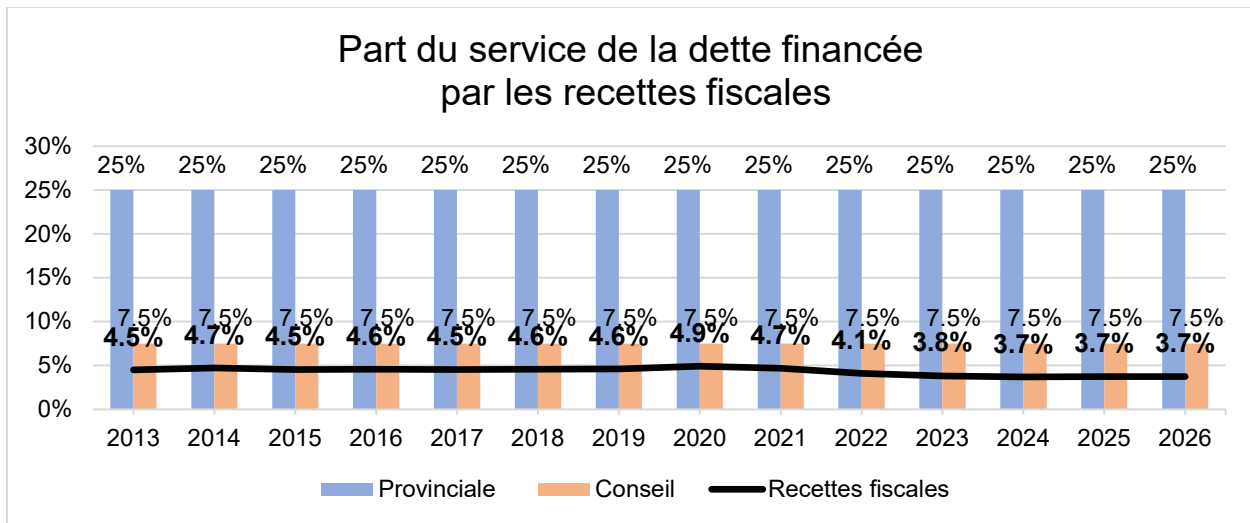
### Dette et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations au moyen des fonds de réserve provenant des recettes fiscales, des redevances d'aménagement sur la partie liée à la croissance des projets admissibles, des subventions fédérales et provinciales et du service de la dette.

Les lignes directrices du cadre financier approuvées par le Conseil relativement à la dette sont les suivantes :

- Le capital et les intérêts de la dette financée par les recettes fiscales ne doivent pas excéder 7,5 % des recettes municipales.

### Graphique 3 : Part du service de la dette financée par les recettes fiscales de 2013 à 2026



### Budget provisoire des immobilisations de 2026 financé par les recettes fiscales

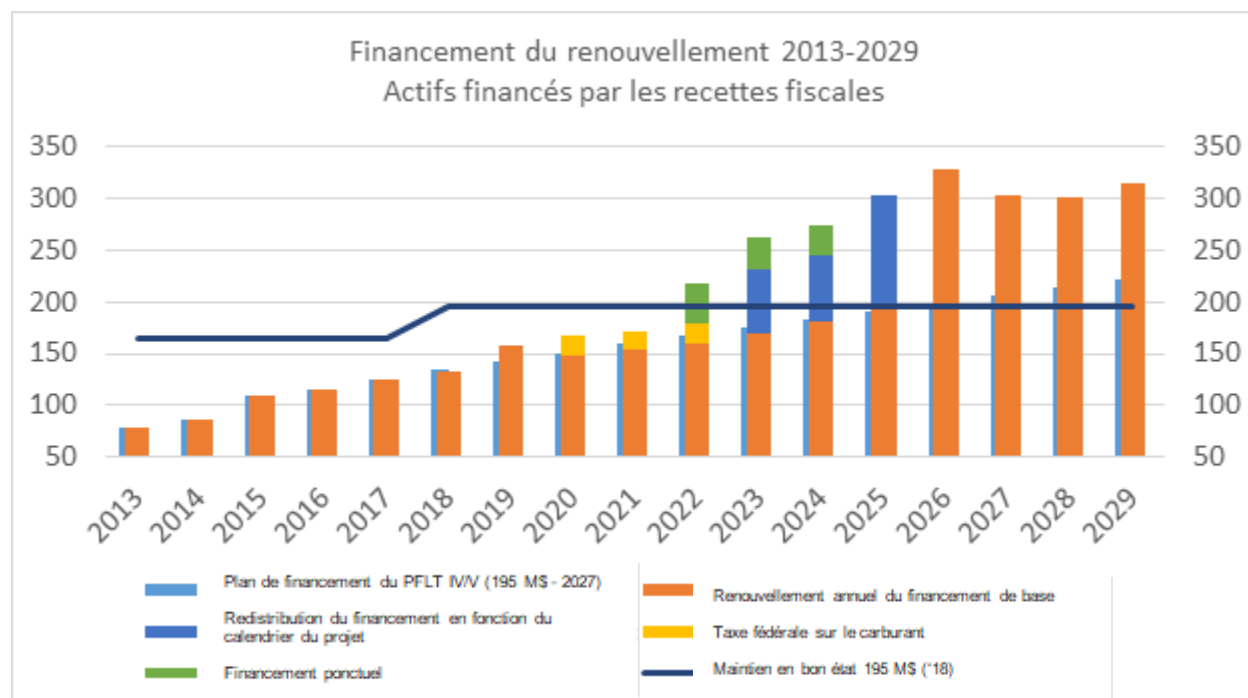
En 2026, l'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets financés par les redevances et par les recettes fiscales s'élève à 1,92 milliard de dollars. L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les travaux d'immobilisations financés par les recettes fiscales en 2026 est de 1,48 milliard de dollars. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les recettes fiscales et les demandes d'immobilisations préliminaires des Services de transport en commun, de la Commission de service de police et du conseil d'administration de la Bibliothèque

publique. Les projets d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées, lesquels sont entièrement financés à même les redevances pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement et le service de la dette, sont présentés plus loin dans le présent rapport.

Le programme de gestion des déchets solides répond actuellement aux exigences prescrites par la loi pour la décharge du chemin Trail. Bien que les efforts se poursuivent pour prolonger la durée de vie du site d'enfouissement et répondre aux besoins de planification à long terme et aux exigences prescrites par la loi, le fonds de réserve pour la gestion des déchets solides est déficitaire et continuera de l'être à court terme. Le financement par emprunt est appliqué aux projets admissibles en 2026. Le Plan financier à long terme de la gestion des déchets et le Plan directeur de la gestion des déchets solides ont été élaborés afin de doter la Ville de stratégies financières et non financières qui lui permettront de continuer à assurer la prestation aux résidents des services de gestion des déchets solides et de renflouer la réserve d'ici 2034.

Le financement du programme de travaux intégrés provient soit de sources financées par les recettes fiscales (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou emprunt financé par les recettes fiscales), soit de sources financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc, les eaux usées et les eaux pluviales ou emprunt financé par les redevances). Bien que ces projets comportent des composantes financées par les recettes fiscales ou par les redevances, ils figurent dans le livret budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son mandat législatif. Le tableau 9 ci-dessous présente le plan de financement annuel du budget de base financé par les recettes fiscales conformément au PFLT approuvé pour les actifs financés par les recettes fiscales.

**Graphique 4 : Actifs financés par les recettes fiscales – Écart de financement des infrastructures**



**Tableau 9 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations de 2026 financé par les recettes fiscales (en milliers de dollars)**

Demande pour 2026	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
<b>Autorisation totale</b>	<b>530 038</b>	<b>843 736</b>	<b>108 611</b>	<b>1 482 385</b>
<b>Exigences de financement</b>				
Recettes	44 880	236 640	2 567	284 086
Réserves	330 592	45 156	68 481	444 229
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	1 228	490 478	0	491 707
Financement par emprunt	153 338	71 462	37 563	262 363
<b>Total</b>	<b>530 038</b>	<b>843 736</b>	<b>108 611</b>	<b>1 482 385</b>

## Budget provisoire de fonctionnement de 2026 financé par les redevances

### *Services financés par les redevances*

Le Budget provisoire de 2026 financé par les redevances est conforme au [Plan financier à long terme VI](#) approuvé par le Conseil municipal en juin 2025. Le budget provisoire de 2026 financé par les redevances, qui comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été élaboré dans le cadre des hausses de recettes approuvées par le Conseil, soit 2,7 % pour l'eau, 4,9 % pour les eaux usées et 7,6 % pour les eaux pluviales, ce qui génère une hausse moyenne globale des recettes de 4,5 % pour les services financés par les redevances. Par conséquent, la facture moyenne accusera une hausse de 4,5 %. La facture d'eau moyenne augmentera de 47,31 \$ par année ou de 3,94 \$ par mois.

En vertu du barème de redevances en vigueur depuis 2019, 20 % des recettes proviennent de frais fixes calculés en fonction de la taille des compteurs d'eau, et les 80 % restants sont établis selon la consommation prévue. Les redevances d'eaux pluviales sont fixes et établies selon le type de propriété, le secteur et le type de service.

Les frais d'utilisation, les frais de service et l'augmentation du nombre de nouveaux comptes financent les besoins opérationnels des réseaux d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales et contribuent au financement des travaux d'immobilisations ou au remboursement du service de la dette pour les travaux d'immobilisations.

L'incidence des nouveaux tarifs sur un ménage dont la consommation moyenne est de 180 mètres cubes d'eau par année est illustrée dans le tableau 10.

**Tableau 10 : Incidence sur la facture annuelle (en dollars\*)**

	Secteur urbain, raccordé			Secteur rural, non raccordé		
Secteur	2025	2026	Variation en %	2025	2026	Variation en %
Eau	409	420	2,7 %	-	-	-
Eaux usées	380	399	4,9 %	-	-	-
Eaux pluviales	235	253	7,6 %	118	126	7,6 %
<b>Total</b>	<b>1 024</b>	<b>1 072</b>		<b>118</b>	<b>126</b>	
<b>Variation en \$</b>		<b>47</b>			<b>9</b>	

\*Chiffres arrondis

Les variations des prévisions du budget de 2026 et les sources de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

**Tableau 11 : Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (en millions de dollars)**

	<b>Eau</b>	<b>Eaux usées</b>	<b>Eaux pluviales</b>	<b>Total</b>
<b>Financement disponible</b>	12,3 \$	11,4 \$	9,3 \$	<b>33,0 \$</b>
Augmentation des recettes/frais d'utilisation				
<b>Contraintes de financement</b>				
Rajustement au budget de base	3,8 \$	-\$	(1,8) \$	2,0 \$
Maintien des services	5,8 \$	4,6 \$	2,1 \$	12,5 \$
Croissance	1,0 \$	1,7 \$	0,2 \$	2,9 \$
Loi provinciale	0,2 \$	0,3 \$	- \$	0,5 \$
Contributions aux immobilisations	1,5 \$	4,8 \$	8,8 \$	15,1 \$
<b>Total</b>	<b>12,3 \$</b>	<b>11,4 \$</b>	<b>9,3 \$</b>	<b>33,0 \$</b>

### **Financement disponible**

En fonction des niveaux de consommation en 2026 et des hausses de recettes approuvées par le Conseil, l'augmentation des redevances en 2026 générera des recettes supplémentaires de 33 millions de dollars, soit 12,3 millions de dollars pour l'eau, 11,4 millions de dollars pour les eaux usées et 9,3 millions de dollars pour les eaux pluviales.

### **Contraintes de financement**

*Maintien des programmes et des services existants : 12,5 millions de dollars*

L'augmentation est principalement attribuable aux règlements prévus des conventions collectives, aux augmentations de salaire, à la hausse du coût des avantages sociaux et aux pressions inflationnistes sur les contrats.

*Croissance des programmes et des services : 2,9 millions de dollars*

L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du financement de base pour la gestion de la croissance du système, conformément aux orientations du Plan financier à long terme VI.

*Législation provinciale : 0,5 million de dollars*

L'augmentation est principalement attribuable aux exigences législatives relatives aux autorisations environnementales regroupées d'infrastructures linéaires.

*Contributions aux immobilisations : 15,1 millions de dollars*

L'augmentation globale de la contribution au fonds d'immobilisations appuie la nature capitalistique de la prestation de services financés par les redevances avec des actifs dont la durée s'étend sur plusieurs générations.

### **Programme d'immobilisations de 2026 pour la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales**

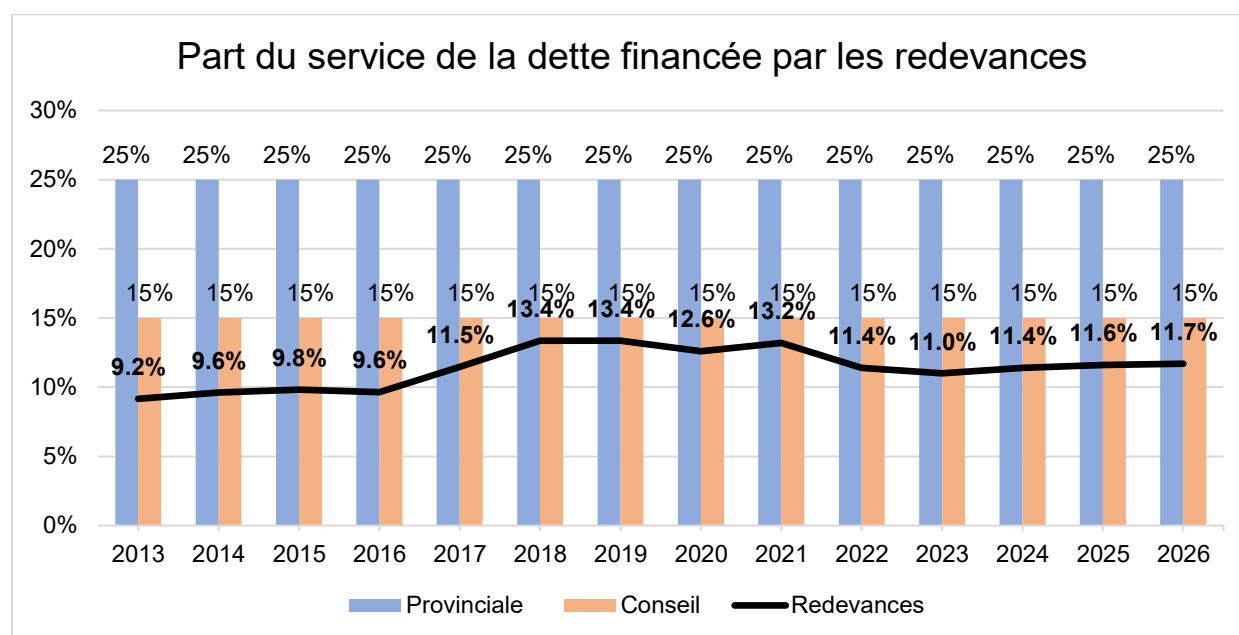
L'autorisation de dépenses d'immobilisations demandée en 2026 est de 442 M\$. Cela comprend tous les éléments financés à même les redevances des programmes d'immobilisations. Le budget provisoire contient une liste des travaux proposés pour 2026.

**Tableau 12 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations de 2026 financé par les redevances (en milliers de dollars)**

<b>Demande pour 2026</b>	<b>Renouvellement des actifs municipaux</b>	<b>Croissance</b>	<b>Améliorations de services exigées par la réglementation</b>	<b>Total</b>
<b>Autorisation totale</b>	<b>416 414</b>	<b>23 176</b>	<b>2 258</b>	<b>441 848</b>
<b>Exigences de financement</b>				
Recettes	0	2,579	390	2,969
Réserves	183 249	8 040	1 868	193 157
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	1 502	11 831	0	13 333
Dette	231 663	727	0	232 390
<b>Total</b>	<b>416 414</b>	<b>23 176</b>	<b>2 258</b>	<b>441 848</b>

Le renouvellement des infrastructures représente 94 % du budget total des immobilisations de 2026 financé par les redevances. Le budget des immobilisations est financé par les fonds de réserve pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement, les nouveaux emprunts et les subventions gouvernementales. En 2026, les remboursements annuels de la dette pour les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales représenteront 11,8 % des recettes municipales pour ces secteurs d'activité. Ce pourcentage s'inscrit dans la limite d'endettement de 15 % établie par le Conseil pour les programmes financés par les redevances.

**Graphique 5 : Part du service de la dette financée par les redevances pour 2013-2026**



### Budget provisoire de 2026 – Budget pluriannuel

Le personnel continue d'apporter des améliorations supplémentaires dans le cadre du processus budgétaire de 2026, y compris des mesures du rendement pour un certain nombre de directions générales et de programmes. Ces améliorations ont été incluses dans le livret budgétaire, qui fournit des détails supplémentaires, y compris les priorités stratégiques du Conseil et les mesures du rendement connexes. Un budget de fonctionnement sur quatre ans est inclus dans le budget provisoire de 2026 pour le logement, les déchets solides, le transport en commun et les services financés par les redevances. Ces prévisions sont résumées au tableau 13, et des détails supplémentaires sont fournis dans le document à l'appui 3. Les budgets de fonctionnement prévus ont été inclus pour les secteurs ayant des plans financiers à

long terme existants.

Des prévisions pluriannuelles continueront d'être présentées dans les budgets futurs, de même que des améliorations continues et des détails supplémentaires sur les priorités du Conseil et les mesures du rendement connexes.

**Tableau 13 : Sommaire des prévisions du budget de fonctionnement de 2026 à 2029 (en milliers de dollars)**

	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
Aménagement de logements abordables	12 449 \$	13 499 \$	14 551 \$	15 605 \$
Services du logement et de la lutte contre l'itinérance	221 949 \$	227 497 \$	233 183 \$	239 012 \$
<b>Total des dépenses nettes en matière de logement</b>	<b>234 398 \$</b>	<b>240 996 \$</b>	<b>247 734 \$</b>	<b>254 617 \$</b>
Services des déchets solides	117 440 \$	129 095 \$	137 705 \$	145 030 \$
<b>Total des dépenses nettes en matière de déchets solides</b>	<b>117 440 \$</b>	<b>129 095 \$</b>	<b>137 705 \$</b>	<b>145 030 \$</b>
Services de transport en commun	905,610 \$	1 054 511 \$	1 139 780 \$	1 136 571 \$
<b>Total des dépenses nettes en matière de transport en commun</b>	<b>905 610 \$</b>	<b>1 054 511 \$</b>	<b>1 139 780 \$</b>	<b>1 136 571 \$</b>
Eau potable	223 838 \$	234 129 \$	245 540 \$	257 515 \$
Eaux usées	195 546 \$	205 985 \$	217 178 \$	229 540 \$
Eaux pluviales	112 718 \$	118 475 \$	124 388 \$	130 596 \$
<b>Total des dépenses nettes financées par les redevances</b>	<b>532 102 \$</b>	<b>558 589 \$</b>	<b>587 106 \$</b>	<b>617 651 \$</b>

## Examens et consultation budgétaires

L'engagement et la rétroaction de la population sont des volets importants de l'exercice budgétaire permettant de diriger et d'orienter l'investissement des fonds publics. Dans le cadre du processus budgétaire, la Ville offre de nombreuses occasions de sensibiliser les résidents à ce processus, et de recueillir toute l'année les commentaires des résidents, des conseillers et des directions générales. Les suggestions et les idées recueillies lors du processus de consultation sont prises en compte dans l'élaboration du budget provisoire.

Depuis le printemps, un minimum de deux réunions est tenu avec chaque conseiller de quartier, le maire, la directrice municipale et le chef des finances pour discuter des priorités des quartiers à prendre en considération dans le budget provisoire.

Les résidents disposent de plusieurs moyens pour donner leur avis sur le budget provisoire et ils sont aussi encouragés à faire part de leurs commentaires directement à leur conseiller de quartier tout au long de l'année. Tous les conseillers favorisent la participation active de leur communauté au quotidien pour comprendre les priorités du quartier et de l'ensemble de la ville, et cet apport est extrêmement utile pour le processus budgétaire. Des consultations menées à l'échelle de la ville sur des sujets stratégiques comme les plans financiers à long terme, la gestion des actifs et les stratégies en matière de logement fournissent aussi de précieux commentaires pour le processus budgétaire.

Cette année, les consultations publiques sur le processus budgétaire ont débuté en avril et se poursuivront en novembre dans toute la ville. Douze séances menées par les conseillers permettront de recueillir des commentaires utiles auprès des résidents et feront en sorte que les décisions budgétaires cadrent avec les besoins et les priorités communautaires.

L'équipe du budget vise à accroître la sensibilisation, la transparence et la responsabilisation budgétaires en fournissant de l'information budgétaire dans différents formats qui sont facilement compris. Le magazine budgétaire et le navigateur de budget sont deux outils s'étant avérés des plus concluants.

Les résidents ont été invités à prendre part à un sondage sur [Participons Ottawa](#), la plateforme de participation en ligne de la Ville. Le questionnaire demandait aux répondants d'identifier leurs principales priorités budgétaires parmi une liste de 39 services municipaux. Le Service de police d'Ottawa, la Bibliothèque publique

d'Ottawa et Santé publique Ottawa établissent et présentent leurs propres budgets de manière indépendante, de sorte que leurs services respectifs n'ont pas été inclus dans le questionnaire. [Le rapport Ce que nous avons appris](#) est un résumé des commentaires des répondants recueillis au moyen de ce questionnaire, lequel a été en ligne du 26 mai au 30 juin 2025 et a reçu 805 réponses. Des données démographiques et relatives aux quartiers ont été incluses dans le questionnaire afin de mieux comprendre les tendances à Ottawa. Le questionnaire a été annoncé sur les médias sociaux, sur le site Ottawa.ca et au moyen de messages d'intérêt public.

Du 12 novembre au 8 décembre, les résidents et les partenaires communautaires sont également appelés à soumettre des questions et des commentaires sur le budget provisoire de 2026 par le biais de la plateforme Participons Ottawa.

Une fois le budget provisoire de 2026 déposé, tous les documents budgétaires seront affichés sur le site [ottawa.ca/budget](http://ottawa.ca/budget) et disponibles en version papier dans les bibliothèques publiques et les centres du service à la clientèle.

Les présidents et les vice-présidents des différents comités examineront les budgets provisoires de fonctionnement et des immobilisations de leurs comités respectifs dans le cadre de l'ordre du jour des réunions d'examen, en collaboration avec les directions générales concernées.

Après le dépôt du budget le 12 novembre 2025, le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) de la Ville dressera un aperçu des postes budgétaires liés à l'accessibilité à l'échelle de la ville. Afin de favoriser l'accessibilité dans le processus budgétaire de 2026, les membres du CCA se réunissent en groupe de travail pour examiner les postes budgétaires associés à l'accessibilité. Les membres du CCA préparent des présentations pour les comités permanents concernés, afin de poser des questions, de formuler des commentaires et d'apporter leur soutien concernant les postes budgétaires relatifs à l'accessibilité. Ces présentations seront réalisées par le biais de délégations communautaires ou d'observations écrites lors des réunions pertinentes des comités permanents, avant la finalisation du budget de 2026, prévue pour le 10 décembre 2025.

Tous les comités permanents du Conseil, ainsi que la Commission de service de police, le Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa et le Conseil de santé, organiseront des réunions pour examiner le budget provisoire de 2026 dans leurs secteurs respectifs et recevoir des délégations publiques. Les résidents ont la possibilité d'assister à ces réunions et de faire valoir leurs opinions en s'inscrivant pour intervenir en tant que délégation publique. Le calendrier de ces réunions est présenté

au tableau 14 ci-dessous.

**Tableau 14 – Ébauche de calendrier pour les réunions budgétaires de 2026\***

Conseil de santé – Dépôt du budget	Le lundi 3 novembre 2025
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa – Dépôt du budget	Le mardi 4 novembre 2025
Commission de service de police – Dépôt du budget (assemblée extraordinaire)	Le mercredi 12 novembre 2025
Conseil municipal – Dépôt du budget	Le mercredi 12 novembre 2025
Services municipaux	
*Service de police	
*Services de bibliothèque	
*Santé publique	
Bureau de la vérificatrice générale	
Comité de dérogation	
<i>*En plus de la réunion du Conseil, les conseils et commissions tiennent leurs propres réunions pour le dépôt de leurs budgets respectifs.</i>	
Comité de la planification et du logement	Le mercredi 19 novembre 2025
Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence	Le jeudi 20 novembre 2025
Comité du transport en commun	Le lundi 24 novembre 2025
Comité des services communautaires	Le mardi 25 novembre 2025
Comité de l'infrastructure et des travaux publics	Le jeudi 27 novembre 2025
Comité de la vérification	Le vendredi 28 novembre 2025

Conseil de santé	Le lundi 1 <sup>er</sup> décembre 2025
Comité des finances et des services organisationnels	Le mardi 2 décembre 2025
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	Le mardi 2 décembre 2025
Comité de l'agriculture et des affaires rurales	Le jeudi 4 décembre 2025
Commission de service de police	Le vendredi 5 décembre 2025
Comité de l'environnement et du changement climatique	Le lundi 8 décembre 2025
Conseil municipal – Examen du budget en vue de son adoption	Le mercredi 8 décembre 2025

*\*Les dates des réunions sont sujettes à changement à la discrétion du président ou de la présidente du conseil ou de la commission en question.*

## **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Le présent rapport décrit les répercussions financières.

## **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

## **COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER**

Ce rapport vise l'ensemble de la ville.

## **COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Les sections pertinentes du budget préliminaire de 2025 seront transmises au Comité consultatif de l'accessibilité et au Comité consultatif sur les services en français pour examen et commentaires avant que l'examen du budget final par le Conseil le 11 décembre.

## CONSULTATION

La consultation publique sur le budget provisoire de 2026 est menée par les conseillers lors de séances de consultation publiques – virtuelles, en personne ou hybrides – organisées par chaque conseiller tout au long des mois d'avril à novembre.

Les résidents ont été invités à participer à un sondage sur [Participons Ottawa](#), la plateforme de participation en ligne de la Ville. Le questionnaire a été en ligne du 26 mai au 30 juin 2025 et a reçu 805 réponses. Des données démographiques et relatives aux quartiers ont été incluses dans le questionnaire afin de mieux comprendre les tendances à Ottawa.

Les résidents ont également eu d'autres occasions de formuler des commentaires sur le budget provisoire par l'entremise de [Participons Ottawa](#), la plateforme de participation en ligne de la Ville. Les suggestions et les idées recueillies lors du processus de consultation ont été prises en compte dans l'élaboration du budget provisoire.

La Ville a fait la promotion des séances de consultation publique virtuelles et en personne menées par les conseillers, ainsi que des occasions de participation en ligne sur le site [Ottawa.ca](#), au moyen d'outils de communication traditionnels et par l'entremise de ses médias sociaux. Les informations et les ressources concernant le budget sont accessibles à l'adresse [ottawa.ca/budget](#).

## RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa entend traiter sur un pied d'égalité les personnes en situation de handicap en ce qui concerne l'utilisation et l'accessibilité de ses services, programmes, actifs et installations, de manière à respecter leur dignité et à les traiter équitablement par rapport au grand public. Cet engagement vaut pour les résidents, les visiteurs et les membres du personnel qui ont des handicaps visibles ou invisibles, permanents ou temporaires. Le livret du budget de 2026 alloue un budget important à l'avancement des mesures d'accessibilité pour l'ensemble des services municipaux, de l'information, des installations et des espaces publics. Le budget de 2026 témoigne d'un engagement politique manifeste envers l'équité et l'inclusion, et vise à réduire les obstacles et à assurer la pleine participation conformément à la Politique sur l'accessibilité de la Ville d'Ottawa et à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) – Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées. Ces améliorations auront toutes un effet positif pour assurer dans la ville d'Ottawa une plus grande accessibilité aux personnes en situation de handicap et au public en général. La

Ville continuera d'être à l'affût de possibilités d'accroître dans ses budgets futurs l'accessibilité pour les personnes âgées et en situation de handicap.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS**

Les recommandations dont fait état le présent rapport cadrent avec les objectifs du Programme de gestion intégrale des actifs (GIA) de la Ville. La mise en œuvre de ce programme permet à la Ville de gérer efficacement les infrastructures existantes et nouvelles afin de maximiser les avantages, de réduire les risques et d'assurer des niveaux de service sécuritaires et fiables pour les utilisateurs de la communauté. Cela se fait en tenant compte de la société, de la culture, de l'environnement et de l'économie.

## **RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES**

Afin d'assurer la transition d'Ottawa en une ville propre, renouvelable et résiliente d'ici 2050, il est essentiel de poser des gestes et d'investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi bâtir la résilience climatique face à l'impact actuel et futur du changement climatique. Le budget provisoire de 2026 prévoit des investissements dans des initiatives qui rapprochent Ottawa de l'atteinte des objectifs décrits dans le Plan directeur sur les changements climatiques et soutiennent les priorités comme la stratégie Évolution énergétique et Parés pour les changements climatiques Ottawa. Il s'agit de la quatrième fois d'affilée qu'une optique de changement climatique est appliquée à toutes les nouvelles demandes de budgets des immobilisations, en prenant appui sur la référence établie dans le budget de 2023.

Dans l'ensemble, plus de 160 demandes de budgets des immobilisations ont été évaluées pour leur contribution au climat dans le budget provisoire de 2026. Sur ce nombre, 21 ont été identifiées comme dépassant les attentes habituelles ou les activités planifiées et évaluées comme ayant une contribution modérée ou majeure, pour un total de 94 millions de dollars en nouveaux investissements, notamment :

- 50 millions de dollars d'investissements en immobilisations qui devraient contribuer de façon importante à la réduction des émissions de GES et au renforcement de la résilience climatique :
- 41,163 millions de dollars pour la conception et la construction visant à mettre à niveau l'installation de cogénération du CEROP.
- 9 millions de dollars pour faire avancer la mise en œuvre du Plan directeur sur

les changements climatiques et ses priorités.

- 12 millions de dollars d'investissements dans les immobilisations qui devraient contribuer d'une manière significative à la réduction des émissions de GES :
- 4,185 millions de dollars pour appuyer les mesures du Plan directeur de la gestion des déchets solides, incluant l'amélioration du réacheminement des déchets.
- 2,85 millions de dollars pour la Stratégie d'investissement et de gestion énergétique en vue de mettre en œuvre des mesures de conservation de l'énergie dans les installations municipales;
- 2 millions de dollars pour préparer la phase 2 du Programme des autobus à émission zéro (AEZ);
- 1,760 million de dollars sur les 38,112 millions de dollars prévus dans le Plan de remplacement des véhicules et du matériel de 2026 pour la transition du parc automobile municipal vers des véhicules à faibles émissions lorsqu'ils répondent aux besoins opérationnels, en plus d'un montant supplémentaire de 848 000 dollars pour des véhicules dédiés aux règlements municipaux, au Service paramédic et aux inspections qui sont moins polluants.
- 443 700 dollars pour établir de nouveaux plans secondaires autour des stations et arrêts de transport en commun de niveau supérieur, et des zones de croissance stratégiques.
- 32 millions de dollars d'investissements en immobilisations qui devraient contribuer de façon importante au renforcement de la résilience climatique, dont :
- 9,5 millions de dollars pour le remplacement de nombreux égouts et conduites d'eau vieillissants afin d'améliorer le niveau de service et de réduire le risque d'inondation des sous-sols.
- 7,533 millions de dollars pour le Plan de gestion des infrastructures en période de précipitations afin de continuer à élaborer une approche coordonnée pour la gestion des précipitations et de réduire les risques d'inondation.
- 7,427 millions de dollars pour le programme de gestion des actifs naturels émergents afin de soutenir l'évaluation et la remise en état des ruisseaux, des

rivières et des ravins qui présentent un risque d'inondation et d'érosion en raison de l'augmentation du volume et de l'intensité des précipitations;

- 4 millions de dollars pour protéger la chaussée, les trottoirs et les sentiers contre les dommages causés par l'érosion et l'instabilité des pentes.
- 1,8 million de dollars pour la création d'espaces verts visant à renforcer la résilience de l'environnement naturel à la variation des températures et des précipitations, tout en offrant des espaces essentiels pour la santé physique, mentale et spirituelle;
- 700 000 dollars pour continuer de mettre à jour la cartographie des zones inondables de la Ville en collaboration avec les offices de protection de la nature, dont la cartographie des zones plus sévèrement inondables en raison des changements climatiques;
- 500 000 dollars pour le programme Parés pour la pluie Ottawa afin d'encourager les résidents à prendre des mesures sur leur propriété pour réduire le ruissellement des eaux pluviales.
- 150 000 \$ pour le Programme d'installation de dispositifs protecteurs sanitaires résidentiels afin de protéger les propriétaires résidentiels contre le risque d'inondation des sous-sols;
- 59 000 \$ pour des investissements dans de l'équipement (p. ex., fournitures et matériel de communication redondant) pour améliorer les opérations de la Ville en réponse à des événements météorologiques extrêmes.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LES GENRES ET L'ÉQUITÉ**

Au chapitre de la planification et de la prestation de ses programmes et de ses services, la Ville s'est engagée à soutenir les femmes et l'équité entre les genres, la lutte contre le racisme et la réconciliation avec les peuples autochtones, et à s'attaquer aux autres répercussions qu'ont l'équité et l'inclusion auxquels sur les communautés marginalisées.

Lors de l'élaboration de leurs budgets annuels provisoires de fonctionnement et des immobilisations, les dirigeants et le personnel de la Ville utilisent l'[Optique d'équité et d'inclusion](#) en tant qu'outil pour garantir que les points de vue, les expériences et les besoins des groupes ou des personnes à risque élevé d'exclusion ou de discrimination sont pris en compte.

Lors de l'élaboration des budgets pour les programmes, les projets et les services de la Ville, le personnel utilise une approche intersectionnelle pour les mesures qui comprennent notamment :

- une description de la façon dont l'initiative contribue aux résultats et aux priorités des stratégies organisationnelles suivantes ou encore s'en inspire :
  - [Plan municipal sur la diversité et l'inclusion](#)
  - [Stratégie antiraciste](#)
  - [Plan d'accessibilité municipale](#)
  - [Plan d'action de réconciliation](#)
  - [Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres](#)
- la mise en évidence de la manière dont des améliorations concrètes, mesurables et durables ont été ou seront apportées aux groupes privés d'équité;
- l'assurance que les groupes privés d'équité sont informés et consultés au sujet des initiatives ou des modifications relatives aux programmes et aux services, et que leurs commentaires sont pris en considération;
- l'identification, la recherche et l'examen des obstacles à l'accès équitable aux programmes, aux projets et aux services, et de l'expérience de ceux-ci, y compris les efforts déployés pour éliminer ces obstacles;
- la communication avec leur responsable de la diversité et de l'inclusion au sein de la direction générale et/ou avec le Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social (EGRIRADS) de la Ville pour obtenir un soutien supplémentaire.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Le présent rapport vise l'ensemble de la ville et n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

## **PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL**

Le présent rapport appuie les engagements continus de la Ville à l'égard des priorités actuelles du mandat du Conseil, à savoir une ville avec des logements abordables et où il fait bon vivre; une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles; une ville verte et résiliente; et une ville avec une économie diversifiée et prospère. Le rapport fait aussi la promotion de l'engagement de la Ville à l'égard de la viabilité financière et de la transparence.

## **DOCUMENTS À L'APPUI**

**Document 1 – Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2026**

**Document 2 – Sommaires du budget préliminaire des immobilisations de 2026**

**Document 3 – Budget pluriannuel**

**Document 4 – Guide sur les documents budgétaires**

**Document 5 – Liste des améliorations continues**

**Document 6 – Budget provisoire 2026 magazine – Investir dans ce qui compte, lutter pour l'abordabilité**

**Document 7 – Livres des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2026 préparés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun**

## **SUITE À DONNER**

Les budgets provisoires de 2026 seront examinés par les comités permanents et les conseils et commissions concernés lors des réunions publiques qui se tiendront du 18 novembre au 5 décembre. Les recommandations issues de ces examens seront présentées au Conseil afin qu'il les étudie lors de la réunion du 10 décembre.